

Florilège 2013-2014 des belles pratiques et des bons usages en matière d'accessibilité de la cité



MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE
www.developpement-durable.gouv.fr

MINISTÈRE DU LOGEMENT,
DE L'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES
ET DE LA RURALITÉ
www.territoires.gouv.fr

Les belles pratiques en quelques chiffres

+ **11** réalisations remarquables récompensées par le jury national

59 départements

165 dossiers déposés

39% de dossiers établissements recevant du public

9% de dossiers logements

15% de dossiers déplacements-espaces publics

37% de dossiers démarches locales

140 dossiers retenus

28 dossiers sélectionnés par le Cerema

Conception éditoriale : SG/DICOM/DIE - Secrétariat de rédaction : SG/DICOM/DIE/Isabelle Flégeo - Conception graphique : SG/DICOM/DIE/Sylvain Giguët - Illustrations SG/DICOM/DIE/Sylvain Giguët - Pictogrammes : STOMP

Crédits photo : p. 6 et 7 Patrick Blanchier/Ville d'Angoulême - p. 13 Guillaume Leroy/ICL - p. 14 Martine Medina - p. 15 Henri-Claude Poisson - p. 20 Ville de Paris - p. 22 et 33 Ville de Saint-Barthélemy-d'Anjou - p. 24 TB Design - p. 27 Ville de Saint-Paul-Trois-Châteaux - p. 28 Smatah - p. 29 Pascal Pérennec - p. 30 René Bernard - p. 39 et 51 Jean-Luc Bellier - p. 43 Toulouse métropole - p. 48 Guillaume Leroy/ICL - p. 50 Thierry Dehesdin - p. 54 et 60 Communauté de communes d'Erde et de Gesvres - p. 57 Max Giroud - p. 61 Th. Bonnet/Ville d'Angers - p. 63 Bernard Pedretti/Ville de Paris

Impression : MEDDE-MLETR/SG/SPSSI/ATL2

DICOM-DMA/BROCH/14084 - Août 2014

Imprimé sur du papier certifié écolabel européen



Avant-propos

Forts du succès de l'opération 2011-2012, les ministères du Développement durable et du Logement ont renouvelé l'appel à projet pour la constitution d'un second Recueil de belles pratiques et bons usages en matière d'accessibilité de la cité.

L'objectif de cette édition est de valoriser des réalisations exemplaires qui améliorent les conditions de vie et de déplacement des personnes âgées et des personnes handicapées ou à mobilité réduite en se focalisant plus particulièrement sur :

- ▮ des réponses innovantes au niveau local pour permettre à une personne en situation de handicap de se déplacer sur tout l'ensemble d'un territoire ;
- ▮ des petits plus qui facilitent la vie de tous : des solutions à faible coût, qui ont un impact fort sur la qualité de vie et permettent de mieux être dans son logement, de se déplacer avec facilité ou de mieux accéder aux services dans les établissements recevant du public.

Les maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvres et gestionnaires de transports, de voiries ou d'espaces publics, de logements ou d'établissements recevant du public ont été invités à déposer un dossier auprès de la préfecture ou de la direction départementale des territoires – et de la mer (DDT-M) de leur département.

Comme pour la première édition, l'exemplarité des réalisations a été évaluée par trois instances successives :

- ▮ un comité départemental, qui a systématiquement réuni les associations de personnes handicapées et la DDT-M ainsi que, selon les configurations locales, le comité départemental des retraités et des personnes âgées, l'association départementale des maires et le conseil général, l'ordre des architectes, le conseil d'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement, les chambres consulaires, des organismes du secteur du tourisme, la direction départementale de la cohésion sociale ;
- ▮ un comité d'experts du réseau technique et scientifique du ministère issu du Cerema ;
- ▮ un jury national, composé des associations représentatives de personnes handicapées, des services d'administration centrale des ministères du Développement durable et du Logement (DMA, DGALN, DGITM), du Cerema et d'un journaliste du groupe Le Monde.

L'opération de 2011-2012, mise en valeur par le centre ressources de l'observatoire interministériel de l'accessibilité et de la conception universelle, a permis à plus de 60 000 personnes de consulter les belles réalisations. Que cette nouvelle édition puisse connaître le même succès.

Sommaire

Amélioration du cadre de vie 6

Un jardin adapté aux personnes à mobilité réduite, Charente (16)	7
Visite virtuelle du musée de plein air des Maisons comtoises, Doubs (25)	8
Des locaux témoins pour échanger sur les bonnes pratiques, Eure-et-Loir (28).....	9
Mise en accessibilité de passerelles éclusières, Finistère (29)	10
Naviguer à bord d'un voilier, Hérault (34)	11
Un site OpenData citoyen d'informations sur l'accessibilité, Hérault (34).....	12
Être autonome au quotidien, un chez soi confortable, Loire (42).....	13
Accessibilité des matchs de Chorale Roanne basket, Loire (42).....	14
L'ingéniosité au profit de la convivialité à vélo, Manche (50).....	15
Ce que nous voyons, eux l'entendront, Nord (59).....	16
Montigny-en-Cambrésis, démarche globale d'accessibilité, Nord (59)	17
Une signalétique performante pour mieux se repérer dans l'espace, Nord (59).....	18
Des outils de médiation culturelle pour Terres catalane, Pyrénées-Orientales (66).....	19
Un modèle pour les villes, Paris (75).....	20
Une application Smartphone pour aide aux cheminements dans un ERP, Somme (80).....	21

Belles réalisations..... 22

Réaménagement du site naturel Puech des Ouilles et de ses abords, Cantal (15)	23
Logements adaptés et éco-énergétiques pour personnes âgées, Côtes d'Armor (22)	24
Quintin, tourisme et patrimoine pour tous, Côtes d'Armor (22)	25
Adapter une ancienne bâtisse du XVIII ^e siècle, Dordogne (24)	26
La promenade des Jardins, Drôme (26)	27
Aménagement des accès et des rives du canal en Finistère, Finistère (29)	28
Lycée Yves-Thépot à Quimper, Finistère (29).....	29
Quand accessibilité rime avec sécurité, Ille-et-Vilaine (35)	30
Convivialité au cœur de la ville, la Maison du bois d'Artas, Isère (38).....	31
Mise en œuvre du PAVE à Sainte-Luce, Loire-Atlantique (42).....	32
Saint-Barthélémy-d'Anjou - La baleine bleue, Maine-et-Loire (49)	33
Conception universelle à la médiathèque, Oise (60)	34
Le hameau Bellevue à Salies-de-Béarn, Pyrénées-Atlantiques (64)	35
Mixité sociale et intégration des personnes handicapées à Ti-Hameau, Seine-Maritime (76) ...	36
Aménagement du quai Belu à Amiens, Somme (80)	37
Les lieux de vie partagée, une alternative à l'institution, Hauts-de-Seine (92)	38

Démarches locales 39

Élaboration des PAVE des 42 communes, Aisne (02)	40
Mise en accessibilité des entrées d'immeuble, Bouches-du-Rhône (13)	41
Des travaux en toute accessibilité, Haute-Garonne (31)	42
De la cohérence en région toulousaine, Haute-Garonne (31)	43
Un groupe de suivi pour veiller à la qualité, Hérault (34)	44
Des arrêts de bus intelligents, Indre (36)	45
Inovaccess Grenoble 2013, Isère (38)	46
Le service Autonomie handicap à Dunkerque, Nord (59)	47
Bâtir une cité nouvelle, Nord (59)	48
Schéma directeur d'accessibilité des lycées de la région Alsace, Bas-Rhin (67)	49
Une ville agréable, Bas-Rhin (67)	50
La mise en accessibilité des lycées de la région Rhône-Alpes, Rhône (69)	51
Sport et loisirs en Pays thouarsais, Deux-Sèvres (79)	52
Évaluation des installations accueillant des sportifs handicapés, Tarn-et-Garonne (82).....	53

Nouvelles approches, nouveaux regards..... 54

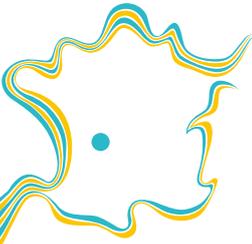
Le projet Accueil de la chambre des métiers et de l'artisanat du Cantal, Cantal (15).....	55
Cahier de recommandations pour l'accessibilité des ERP, Haute-Garonne (31)	56
Tournefeuille au doigt et à l'œil, Haute-Garonne (31)	57
Kiosky, Hérault (34)	58
Coordonner et faire connaître l'offre culturelle accessible, Ille-et-Vilaine (35)	59
Un macaron contre le stationnement gênant, Loire-Atlantique (44)	60
Un service à dimension humaine, Maine-et-Loire (49).....	61
Accéder aux soins par une meilleure coordination des acteurs, Nord (59).....	62
Cinéma pour tous, Paris (75).....	63
Formation à l'accueil et à l'orientation des personnes handicapées mentales, Paris (75).....	64
Découverte et partage à la médiathèque, Seine-Maritime (76)	65
Promotion des spectacles vivants pour tous les publics, Haute-Vienne (87)	66
Un caisson mobile interactif pour expliquer le fonctionnement des feux sonores, Hauts-de-Seine (92)	67

Amélioration du cadre de vie



Charente 16

Un jardin adapté aux personnes à mobilité réduite



► Présentation

Ce projet est parti d'un besoin exprimé par la délégation locale de l'Association des paralysés de France qui souhaitait faciliter l'accès aux loisirs et au jardinage des personnes handicapées, dans un lieu ouvert à tous les publics.

► Caractéristiques

Les personnes en fauteuil roulant ou celles dont les déplacements et les mouvements sont limités ne pouvant pas atteindre facilement le sol, il a été décidé d'amener le sol à leur portée. C'est à partir de cette idée et en utilisant la dimension verticale que les services de la ville d'Angoulême ont conçu ce jardin.

La culture potagère sur bacs carrés de 1,20 mètre par 1,20 mètre et 0,60 mètre de hauteur permet aux personnes en fauteuil de s'approcher au plus près et de s'adonner à la pratique du jardinage. L'ensemble des cheminements, depuis le stationnement parking adapté jusqu'aux parcelles accessibles, ont été repensés et retravaillés. Des tables de pique-nique permettent de prolonger le temps du jardinage par des moments de détente, de repos et de convivialité. Des arbres fruitiers de petite taille ont été plantés à proximité pour faciliter la cueillette des fruits. Ce jardin est un lieu de partage, de sensibilisation et promeut le développement durable par l'interdiction de pesticides, herbicides et autres produits phytosanitaires et la mise en place de composteurs, d'un puits commun et de réserves d'eau.



Porteur de la réalisation

Ville d'Angoulême

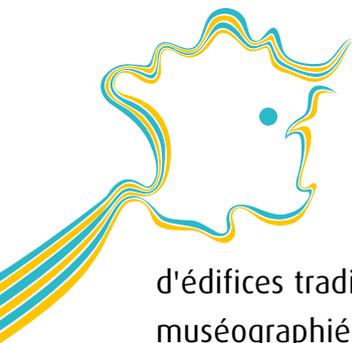
CS 42216

16022 Angoulême Cedex

Tél. : 05 45 38 70 91

Mél : c.delafuente@mairie-angouleme.fr





Visite virtuelle du musée de plein air des Maisons comtoises

► Présentation

Le musée de plein air de Nancray conserve et présente une trentaine d'édifices traditionnels comtois des XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles, avec mobilier d'époque, muséographiés de 1750 à 1950, répartis dans un parc vallonné de 15 hectares.

► Caractéristiques

Labellisé Tourisme et Handicap pour le handicap mental depuis 2010, le musée a entrepris une démarche d'accessibilité pour les autres familles de handicaps. La configuration même des maisons – construites à une époque où l'accessibilité n'était pas au cœur de la conception architecturale et où les ouvertures restaient petites en raison, entre autres, du climat – et la topographie vallonnée ne permettent qu'une accessibilité partielle du site aux personnes handicapées moteur. Le musée a donc développé une offre pour permettre à tous de profiter pleinement de la visite. Des tablettes tactiles sont mises à disposition, permettant de lier visite physique et visite virtuelle à 360°. Un jardin des cinq sens, des panneaux tactiles présentant les matériaux de construction, des fiches descriptives faciles à lire et faciles à comprendre, des fiches braille, des fauteuils roulants, des cheminements stabilisés sont autant d'éléments permettant à tous les publics d'apprécier ce site.

Une attention toute particulière a été portée sur le recrutement de personnes handicapées. En 2013, le taux d'emploi de travailleurs handicapés était de 9%.



Porteur de la réalisation

Syndicat mixte du musée de plein air
des Maisons comtoises

rue du Musée

25360 Nancray

Tél. : 03 81 55 29 77

Mél : virginieduede@maisons-comtoises.org

Eure-et-Loir 28

Des locaux témoins pour échanger sur les bonnes pratiques



► Présentation

L'Association des paralysés de France (APF) est un mouvement national pour le soutien, la défense et l'insertion des personnes atteintes de déficiences motrices, avec ou sans troubles associés, et de leurs familles.

En Eure-et-Loir, l'APF a souhaité faire de son bâtiment un lieu de rencontre, d'échange et de partage autour de bonnes pratiques dans l'aménagement de l'habitat, notamment d'une cuisine témoin, d'une salle d'informatique et d'un jardin.

► Caractéristiques

Si la maison est accessible à tous les handicaps, l'accent est fortement mis sur le handicap moteur. L'adaptation de la cuisine repose sur un plan de travail ajustable en hauteur, un évier pas trop profond, une robinetterie ergonomique, un four et des plaques de cuisson à bonne hauteur pour garantir confort d'usage et sécurité, des meubles en hauteur constitués de rangements comportant des poignées permettant de faire descendre et avancer les meubles... Des ateliers de cuisine seront prochainement mis en place pour permettre une meilleure évaluation des équipements dans un contexte réellement convivial.

L'informatique est pour de nombreuses personnes à mobilité réduite une ouverture sur l'extérieur. Pour répondre à une demande récurrente des usagers, une salle informatique a été installée dans la maison. Elle présente des solutions tant pour le matériel informatique (souris, guides doigts, etc.) que pour l'ameublement.

La pratique du jardinage étant complexe pour une personne en fauteuil, l'APF a fait l'acquisition d'un potager en hauteur : il permet de se placer avec son fauteuil sous le bac et le plateau tournant peut être actionné d'un simple mouvement du bras.



Porteur de la réalisation

Délégation départementale d'Eure-et-Loir
de l'Association des paralysés de France
26 rue Vincent-Chevard
28000 Chartres
Catherine Labbey
Tél. : 02 37 28 61 43
Mél : dd.28@apf.asso.fr

Finistère 29

Mise en accessibilité de passerelles éclusières



► Présentation

Le canal de Nantes à Brest comporte, sur ses 100 kilomètres de navigation, 46 ouvrages, confiés au syndicat mixte d'aménagement touristique de l'Aulne et de l'Hyère. L'inventaire de l'accessibilité du canal a permis de relever l'impossibilité d'accès à de nombreux ouvrages, notamment les passerelles de portes qui sont trop étroites et réalisées par adjonction de deux simples planches.

► Caractéristiques

L'objectif est de permettre l'accès aux ouvrages, certains débouchant directement sur des points de vue intéressants ou des percées permettant d'accéder à des îlots.

Une expérimentation a été menée sur le sas de Châtelin, à partir d'une passerelle relevable autorisant le passage des embarcations. Ce type de passerelle cherche à répondre aux difficultés de traversée pour les personnes à mobilité réduite, tout en assurant une sécurisation accrue, ce qui bénéficiera également aux personnes valides.

La passerelle consiste en un platelage métallique, correspondant à un doublement de la largeur d'accès (1,20 mètre), cerné de deux rambardes. Cette modification nécessite de revoir l'ensemble de l'installation et de son ancrage.

Ces travaux participent au développement de l'offre touristique du canal et sont complémentaires de ceux réalisés sur les chemins de halage, les aires de repos, les toilettes sèches, les parcours d'entretien physique pour les séniors, etc.



Porteur de la réalisation

Syndicat mixte d'aménagement touristique
de l'Aulne et de l'Hyères

Maison éclusière de Bizernig

29520 Châteauneuf-du-Faou

Tél. : 02 98 73 40 31

Mél : smatah@wanadoo.fr



Naviguer à bord d'un voilier

Hérault 34



► Présentation

Une petite entreprise du département de l'Hérault, Coques en stock, a mis la pratique de la voile et de la compétition sportive à la portée de tous. Un nouveau concept de voilier, nommé Néo495, a été réalisé. Le bateau est un quillard qui permet de skipper en double. Il accueille à la fois des personnes valides et des personnes handicapées, pour une pratique de la voile dans des conditions d'égalité optimales. La réalisation réunit les qualités exigées pour l'initiation à la voile et pour la pratique de courses sportives. Une innovation technique permet le placement des coéquipiers côte-à-côte dans le voilier. Ils peuvent communiquer et s'entraider pendant les traversées. Par ailleurs, cette position offre une très bonne visibilité pour l'ensemble des usagers. L'accès au monde de la compétition est possible, quel que soit le niveau de handicap. L'ergonomie a été repensée pour garantir le meilleur confort d'usage possible pour tous. Le projet a une empreinte écologique forte : Néo495 est produit en France, avec des constituants européens, dans une optique de réduction de gaz à effet de serre. L'aspect social est pris en compte : le voilier est accessible, quel que soit l'âge ou le niveau de compétence ; il favorise l'accès de tous aux sports nautiques et réduit les inégalités.

► Caractéristiques

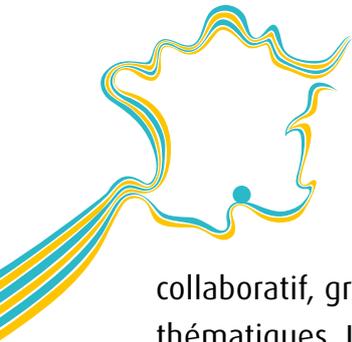
Cette opération est remarquable du point de vue de son engagement dans une démarche de conception Design pour tous. La réalisation s'adresse à un public varié : clubs de voile, particuliers valides et personnes handicapées. Cette démarche, initiée en 2004, repose sur une concertation de longue date entre les différents partenaires associatifs locaux et institutionnels (Handivoile, FFV, Anvar, conseil régional, Oseo, fonds Feder) et la création d'une association support. Les aménagements sont exemplaires. La pratique du sport se fait à égalité sur le même terrain de jeu, la mer. Les équipes mixtes et la participation à des championnats de voile dans un contexte ordinaire autre que celui des compétitions handisports permettent de porter un autre regard sur les personnes handicapées. Embarquer sur le Neo495, c'est laisser sa différence à terre et partager une même passion.



Porteur de la réalisation

Coques en stock - Chantier Alain Inzelrac
 1983 route du Mas Desports
 34400 Lunel
 Alain Inzelrac
 Tél. : 04 67 91 31 95
 Mél : alain@coques-en-stock.fr

Un site OpenData citoyen d'informations sur l'accessibilité



► Présentation

Lizmobility est un outil informatique permettant de construire une cartographie détaillée de l'accessibilité d'un territoire dans toutes ses composantes. La base de données est construite en Open Data sur un mode collaboratif, grâce à la participation de contributeurs ou par l'organisation de « cartoparties » thématiques. La ville d'Orange a ainsi pu construire une cartographie de l'accessibilité des points d'arrêt de son réseau de transport et autour de ces points d'arrêt en mettant en évidence les ruptures du cheminement et ERP proches.

► Caractéristiques

Cette application montre une réelle capacité à traiter la chaîne du déplacement puisque différentes couches d'informations peuvent être superposées. La carte générée constitue un outil intéressant à deux niveaux, à la fois outil d'aide à la décision pour la collectivité et support d'information pour l'utilisateur. De plus, l'aspect collaboratif permet à une personne handicapée de participer à l'enrichissement de la base de données et ainsi devenir actrice de sa propre accessibilité.



Porteur de la réalisation

3LIZ (Open GIS solutions)

BP 5095

34196 Montpellier Cedex 5

Tél. : 04 67 16 64 51

Mél : rldhont@3liz.com

Être autonome au quotidien, un chez soi confortable !

Loire 42



Lauréat du comité
départemental

Lauréat du jury
national

► Présentation

Dans la Loire, quatre entreprises spécialisées dans le bâtiment ont uni leurs forces autour d'une même volonté : réaliser deux concepts de mobilier accessible à tous. Le groupe d'entrepreneurs a travaillé sous la gouvernance de l'association Entreprendre en Roannais Forez, qui les fédère. Deux prototypes, cuisine et salle de bains, ont été conçus. Les entreprises se sont associées à des designers et ont consulté les usagers pour créer les meilleures conditions d'usage et de confort. Les réalisations s'adressent à la fois aux personnes âgées et aux personnes handicapées. Elles facilitent leur quotidien et permettent leur maintien à domicile. L'agencement est fonctionnel et les meubles modulables. Des solutions ingénieuses ont été mises en œuvre pour rendre l'évier, le plan de travail, les étagères et l'ensemble des objets les plus accessibles possible : système de tirette pour les étagères situées en hauteur, plan de travail rétractable, poignées

adaptées pour les personnes souffrant d'arthrose... Pour la salle de bains, un concept de siège coulissant permet d'accéder aisément au lavabo, à la douche et aux sanitaires.

► Caractéristiques

Un des points forts de la réalisation réside dans la synergie entre artisans, designers et entreprises qui ont travaillé en réseau pour rendre les personnes les plus autonomes possible à domicile. Les besoins ont été étudiés de manière approfondie, pour permettre un grand confort d'usage dans la vie de tous les jours. Les deux ensembles de mobilier sont fonctionnels et fiables. Une attention particulière a été portée à l'esthétique. Le design est agréable et dépourvu de tout aspect médical. L'aspect financier n'a pas été oublié. Les concepteurs ont veillé à maintenir un prix raisonnable par rapport à la qualité de la réalisation, dans le but de permettre l'accès au plus grand nombre. Il s'agit d'un projet capable d'une grande évolution. Le modèle peut être diffusé de façon large.



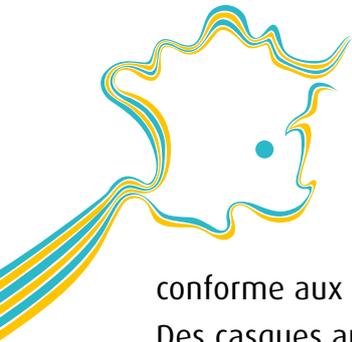
Porteur de la réalisation

Association Entreprendre en Roannais-Forez
Maison des Professions
11, place des Minimes 42300 Roanne
Laurence Herpin
Tél. : 06 86 59 39 64
Mél : contact@erf.asso.fr



Accessibilité des matchs de Chorale Roanne basket

Loire 42



► Présentation

Roannais Agglomération a en charge plusieurs équipements sportifs dont la halle André-Vacheresse qui accueille les matchs de l'équipe pro A Chorale Roanne Basket. Construite en 1988, modernisée en 2011, cette salle est conforme aux prescriptions d'accessibilité telles que définies par la loi du 11 février 2005. Des casques audio permettent une accessibilité au niveau de l'accueil des publics aveugles ou malvoyants. Ces casques sont également mis à disposition de ces publics pour les matchs qui sont couverts par la radio locale Activ Radio. Ainsi, les personnes aveugles ou malvoyantes peuvent tout à la fois suivre les matchs et profiter de l'ambiance d'une salle de compétition pendant les matchs.

► Caractéristiques

Organisée à deux reprises à titre expérimental en 2012, cette opération a été pérennisée, compte tenu de son succès. Dix personnes peuvent ainsi être accueillies et prendre place parmi le public sans aucune distinction, les casques étant sans fil. Il est donc recommandé d'effectuer une réservation, le succès de l'opération étant manifeste.

La fréquentation plus assidue de personnes malvoyantes a amené le gestionnaire de la salle à revoir certains aménagements récents, comme le traitement des nez de marches pour renforcer la notion de contraste et une utilisation plus importante de pictogrammes dans la signalétique. Ce projet est remarquable, car le maître d'ouvrage s'est emparé d'une contrainte pour dépasser le minimum d'accessibilité demandé, combinant ainsi mutualisation des équipements, source d'économies d'échelle, amélioration de l'accessibilité physique et sensorielle et de l'accessibilité sociale par un prix d'entrée et une installation non différenciés dans le public.



Porteur de la réalisation

Roannais Agglomération

63 rue Jean-Jaurès

42311 Roanne

Tél. : 04 77 44 90 07

Mél : mmedina@roannais-agglomeration.fr



L'ingéniosité au profit de la convivialité à vélo

Manche 50



► Présentation

Le guidon HCP (Henri-Claude Poisson) est un équipement développé pour permettre à une personne en fauteuil roulant de faire des promenades à vélo, avec l'aide d'une personne valide, et de profiter du paysage mais aussi de bénéficier d'un temps d'échange privilégié avec son pousseur, lors de ballades à vitesse paisible.

► Caractéristiques

Le guidon HCP permet d'associer une bicyclette classique avec un fauteuil roulant, situé à l'avant. Concrètement, ce guidon remplace la roue avant et le guidon de la bicyclette et vient se visser dans le tube de la fourche avant. Le fauteuil roulant est solidaire de l'ensemble à l'aide de mâchoires métalliques, d'écrous papillon et de goupilles. Un travail sur la sécurité et le maintien de la personne handicapée dans le fauteuil roulant a également été réalisé.



Porteur de la réalisation

Henri-Claude Poisson

27 rue des Planquettes

50430 Lessay

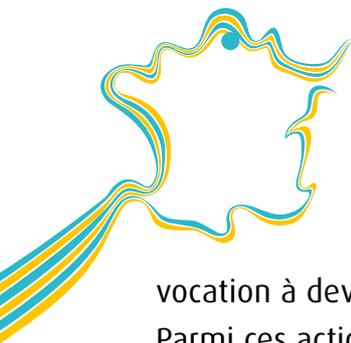
Tél : 06 78 94 10 31

Mél : poissonhc@wanadoo.fr



Nord 59

Ce que nous voyons, eux l'entendent



► Présentation

Dans le cadre d'une délibération-cadre des solidarités, la municipalité de Lys-lez-Lannoy a pris l'engagement de rendre la ville accessible aux personnes handicapées, à travers un vaste programme d'actions qui a

vocation à devenir très prochainement un agenda 22.

Parmi ces actions figure l'installation de treize balises sonores, sur six sites phares de la commune, pour aider les personnes aveugles ou malvoyantes dans leurs déplacements au sein de la ville.

► Caractéristiques

Chaque balise sonore diffuse un message vocal à la personne handicapée, présentant le lieu, la direction à suivre pour entrer dans l'établissement et, le cas échéant, les horaires d'ouverture. L'activation se fait grâce à la télécommande universelle utilisée pour déclencher le son des feux tricolores aux passages piétons. Elle est alimentée par des panneaux solaires. Cette technologie, développée par une micro-entreprise de la ville voisine, a remporté de nombreux prix, dont une médaille d'argent au concours international des inventeurs de Paris, le concours Lépine. Les prototypes ont été installés à Lys-lez-Lannoy. Un des membres de la commission communale pour l'accessibilité, une personne malvoyante, a testé le dispositif et formulé des remarques que l'ingénieur-inventeur a intégré dans les nouvelles balises.



Porteur de la réalisation

Ville de Lys-lez-Lannoy

31 rue Jean-Baptiste-Lebas

59390 Lys-Lez-Lannoy

Thomas Vanspeybroeck

Tél. : 03 20 75 27 07

tvanspeybroeck@mairie-lysllezlannoy.com

Montigny-en-Cambrésis, démarche globale d'accessibilité

Nord 59



► Présentation

Montigny-en-Cambrésis, commune de moins de 1 000 habitants, a la volonté de rendre son territoire accessible, notamment tous les bâtiments publics. Une vraie réflexion de continuité de cheminement entre les bâtiments et les places de stationnement aménagées a été adoptée.

► Caractéristiques

La commune a initié une démarche globale de mise en accessibilité de la ville avec une réflexion en amont sur la solution à mettre en place. Cette démarche, dont un des points d'orgue est la mise en accessibilité de la nouvelle mairie, a également concerné les aménagements de la chapelle, de l'église, de la salle de restauration scolaire, de la salle des banquets, de la salle polyvalente, de la nouvelle école et des cheminements voirie. Ce dernier point a essentiellement traité les traversées pour piétons avec abaissés de trottoirs et signalétique au sol ainsi que l'aide à l'orientation des usagers par une signalétique adaptée, conformément aux prescriptions du plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics.



Porteur de la réalisation

Mairie de Montigny-en-Cambrésis

17 rue Voltaire

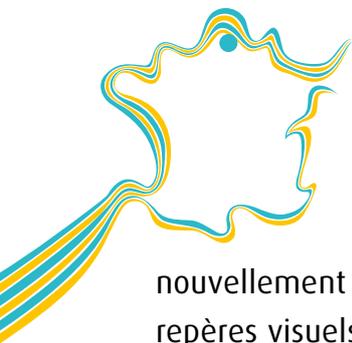
59225 Montigny-en-Cambrésis

Tél. : 03 27 85 02 57

Mél : mairie.montigny-en-cis@wanadoo.fr



Nord 59



Une signalétique performante pour mieux se repérer dans l'espace

► Présentation

À l'occasion du déménagement des services municipaux dans un local nouvellement acheté, la ville de Villeneuve-d'Ascq a conçu une nouvelle signalétique et des repères visuels particulièrement utiles pour les employés et les usagers déficients visuels, handicapés intellectuels ou cognitifs ou pour les personnes qui ont des problèmes à se repérer dans l'espace.

► Caractéristiques

Les interrupteurs, les portes et les murs se distinguent des sols grâce à un contraste de couleurs : une couleur vive des sols tranche avec la couleur blanche des murs ; de larges bandes colorées sont créées autour des portes et un adhésif noir autour des interrupteurs facilite leur repérage tout en évitant les traces de doigts et les salissures autour des boîtiers.

Concernant la signalétique, la couleur de son support varie selon les étages. La police de caractères a été choisie pour être facile à déchiffrer. La photo de l'agent occupant le bureau est apposée, une information particulièrement utile pour associer un nom à un visage, tant pour les usagers que pour les agents qui n'ont pas l'habitude de se fréquenter.



Porteur de la réalisation

Ville de Villeneuve-d'Ascq

BP 30031

59651 Villeneuve-d'Ascq Cedex

Benoît Dacquin

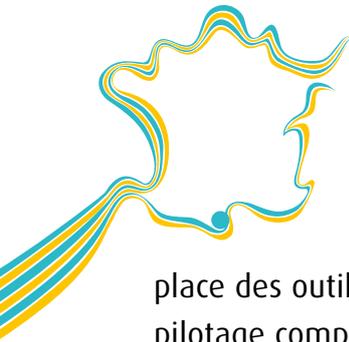
Tél. : 03 28 80 54 94

Mél : bdacquin@villeneuve-d-ascq.fr

Focus
sur les technologies
de l'information

Pyrénées-Orientales 66

Des outils de médiation culturelle pour Terre catalane



► Présentation

En vue d'une labellisation Tourisme et Handicap de sites culturels du département des Pyrénées-Orientales, le réseau culturel Terre catalane a organisé des journées de sensibilisation aux différents handicaps et mis en place des outils de médiation culturelle adaptés. À cet effet, il a notamment créé un comité de pilotage composé de cinq associations de personnes handicapées pour identifier les solutions pragmatiques pour répondre aux critères du label Tourisme et Handicap sur ces sites, pour la plupart monuments historiques.

► Caractéristiques

Les travaux de ce travail en commun ont conduit à la création de trois types d'outils :

- des carnets Facile à lire : des visuels et des textes répondant aux règles du Facile à lire et à comprendre ;
- des carnets Le patrimoine en images : des visuels et des textes incluant des références temporelles et spatiales ;
- un écran tactile La culture pour tous accessible à chacun, dont le meuble support a été fabriqué par un ESAT : visuels répondant aux règles du "facile à lire et à comprendre, vues en 3D, vues à 360°, photographies, vidéos, puzzles interactifs, etc.

Ce travail a permis de créer une synergie propice à la candidature de certains territoires des Pyrénées-Orientales au label national Destination pour tous.



Porteur de la réalisation

Réseau culturel Terre catalane

Immeuble Multifonctions

2 allée Hector-Capdellayre

66300 Thuir

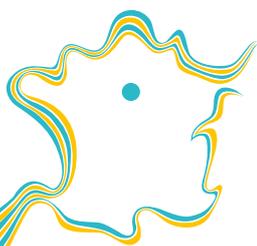
Marcel Mateu

Tél. : 04 68 64 93 54

Mél : contact@reseauculturel.fr

Un modèle pour les villes

Paris 75



Lauréat du jury national

► Présentation

La ville de Paris a mené une opération globale de renouvellement de son parc de sanisettes, devenues obsolètes et inadaptées. Le dispositif de sanitaires a été rénové dans son ensemble. Un modèle unique, accessible à tous a été conçu pour l'occasion. Le projet possède également une dimension environnementale. Le fonctionnement est écologique : utilisation de l'eau de pluie et de matériaux de construction recyclés, entre autres.

Une révision globale des emplacements des sanisettes a été opérée. Le maillage a été réexaminé et renforcé dans les lieux les plus fréquentés par les piétons, notamment les zones touristiques. Les sanisette situées à une distance proche des écoles et des bâtiments publics ont été supprimées.

La question des toilettes publiques est un thème sensible en France, très souvent négligé par les communes, en dépit des attentes de la population.

Cette opération menée par la Ville de Paris a valeur d'exemple et mérite d'être dupliquée. Il est à noter que la ville de Londres a d'ores et déjà repris ce modèle de sanisette.

► Caractéristiques

Un des points forts de cette opération réside dans la décision de renouveler le parc en entier et de revoir la répartition des sanitaires sur tout le territoire parisien. L'aspect financier n'a pas été oublié : la ville a veillé à maintenir le principe de gratuité du service. Une démarche de concertation a réuni les différents partenaires autour du projet : designers, collectivités et représentants des personnes handicapées. Le concept prend en compte tous les types de handicap : barre d'appui, messages vocaux, dimensions adaptées aux fauteuils roulants, etc. Cette réalisation mérite d'être valorisée et diffusée de la manière la plus large possible dans les villes. C'est une démarche intéressante qui peut facilement être reproduite dans les grandes comme dans les petites agglomérations.



Porteur de la réalisation

Ville de Paris

Direction de la voirie et des déplacements

Division partage de l'espace public

40, rue du Louvre 75001 Paris

Alain Boulanger

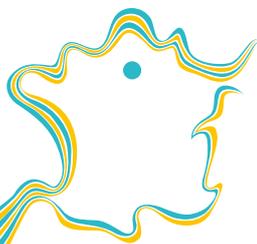
Tél. : 01 40 28 71 94

Mél : alain.boulanger@paris.fr



Focus
sur les technologies
de l'information

Somme 80



Lauréat du comité
départemental

Une application smartphone pour aider aux cheminements dans un ERP

► Présentation

Le projet app-c-cible s'articule autour d'une application de planéo-localisation pour smartphone permettant de guider, par représentation mentale, une personne aveugle ou malvoyante dans des établissements recevant du public, vers des points précis tels que les guichets, le secrétariat, les services, etc. Réalisé par deux étudiants, ce projet a été testé sur un bâtiment de la mairie d'Amiens.

► Caractéristiques

Le choix de développer l'application sur le système d'exploitation Android tient au fait que ce système représente actuellement 70 % du marché des smartphones. Le projet s'articule sur quatre actions :

- informer l'utilisateur sur le cheminement à utiliser ;
- appréhender l'organisation du bâtiment ;
- bénéficier d'un dispositif de repérage, d'orientation et de guidage ;
- repérer le cheminement adapté de sortie ou d'évacuation pour atteindre un lieu sécurisé.

Le portail app-c-cible centralise les données sur le bâtiment. L'utilisateur déclenche l'application app-c-cible une fois arrivé dans l'ERP. Il suffit de quelques secondes pour le chargement automatique des données concernant ce bâtiment. Pour être parfaitement utile à l'utilisateur, il convient d'être attentif au contenu des messages (concis, précis et simples) et de s'assurer qu'il n'y a pas de modification dans les cheminements (travaux, issues provisoirement fermées, services déplacés, etc.). Ce projet, essentiellement axé sur les utilisateurs aveugles ou malvoyants, est également une réponse utile aux personnes déficientes mentales ou psychiques leur permettant ainsi une plus grande autonomie.



Porteur de la réalisation

Projet App-c-cible
Résidence Les Longues Rivières
Appart. 53B
80330 Longueau
Franck Lacave
Tél. : 06 51 06 17 20
Mél : contact@app-c-cible.com

Belles réalisations



Cantal 15



Réaménagement du site naturel Puech des Ouillhes et de ses abords

► Présentation

Depuis 2009, la Communauté d'agglomération du Bassin d'Aurillac œuvre pour l'aménagement d'un site touristique et naturel complet sur la presqu'île du Puech des Ouillhes. Ce projet, basé sur un pôle d'excellence rurale, a pour objectif de rallier les différents acteurs du site, qu'ils soient publics, associatifs ou privés, afin de permettre une gestion cohérente du site.

► Caractéristiques

La valorisation de ce site naturel autour du lac artificiel de Saint-Étienne Cantalès passe par l'aménagement d'un cheminement accessible tout public, en bois, sur pilotis, qui permet de relier entre eux l'ensemble des acteurs économiques de la presqu'île, notamment le camping, l'école de voile, le port, la plage, le snack, etc. Les équipements de sécurité tels que garde-corps et lisses sont en matériaux naturels et se fondent dans l'environnement. Tout en remplissant leur mission de sécurité, ils sont quasiment invisibles aux yeux des usagers ; ils sont néanmoins parfaitement bien identifiables et assurent pleinement leur mission vis-à-vis des publics à besoins spécifiques. À la tombée de la nuit, ce parcours offre un cheminement avec son et lumière.



Porteur de la réalisation

Communauté d'agglomération
du Bassin d'Aurillac

CS 80501

15005 Aurillac Cedex

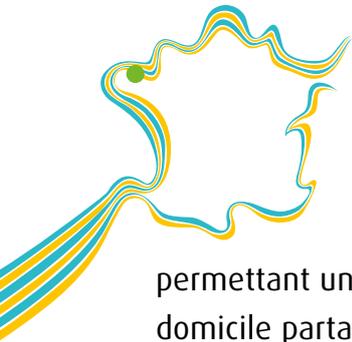
Jacques Mezard

Tél. : 04 71 46 86 30

Mél : contact@caba.fr

Côtes d'Armor 22

Logements adaptés et éco-énergétiques pour personnes âgées



► Présentation

TBdesign conçoit et construit des maisons évolutives à ossature bois permettant un maintien à domicile de qualité. De plain-pied, accessibles, individuelles ou en domicile partagé, autonomes en énergie, ces maisons sont une réponse lorsque les travaux d'aménagement de l'habitat existant sont difficilement réalisables, trop longs ou trop coûteux. Totalement adaptées d'un point de vue ergonomique, elles apportent confort, sécurité et rendent leur dignité à toutes les personnes fragilisées. Elles répondent aux besoins des particuliers et peuvent aussi être construites à la demande des communes. Pour assurer le confort de leurs utilisateurs, le besoin de prise en charge est étudié pour chaque personne, en lien avec les associations locales de services et de soins à la personne.

► Caractéristiques

Ces maisons sont une réponse adaptée aux besoins des personnes en milieu rural et aux petites et moyennes villes. Implantées de préférence en centre-bourg, elles permettent aux résidents de vivre près des commerces de proximité et des services publics.

Les maisons sont composées d'une grande pièce à vivre avec cuisine ouverte, d'une chambre et d'une salle d'eau/WC offrant un maximum de confort et d'adaptabilité en fonction du handicap. Les portes sont en grande largeur et certaines sont à galandage. Les mobiliers de cuisine et de salle d'eau sont à hauteur variable et peuvent libérer le passage du fauteuil sous le plan de travail. La douche est à l'italienne. Les maisons sont accessibles de plain-pied depuis l'extérieur, garantissant la plus grande autonomie qui soit aux usagers.



Porteur de la réalisation

Société TBdesign

10 rue Jacquart

22600 Loudeac

Annie Thoosen

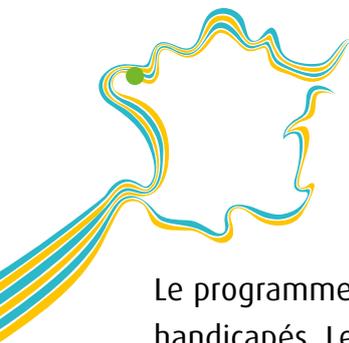
Tél. : 02 96 28 92 85

Mél : annie-tbdesign@orange.fr



Quintin, tourisme et patrimoine pour tous

Côtes d'Armor 22



► Présentation

Quintin, ancienne cité médiévale, est une commune de 3 000 habitants. La ville a souhaité mettre les richesses de son patrimoine à la portée de chacun et rendre le tourisme accessible à tous.

Le programme Quintin au doigt et à l'oreille propose une visite guidée adaptée aux publics handicapés. Le promenade, en groupe, fait appel à tous les sens : effets sonores, dessins en relief, intégration de bruitages, plantes aromatiques...

Cette démarche répond à une réelle demande des personnes handicapées. La formule choisie est interactive et permet aux visiteurs d'échanger, de communiquer et de participer à des jeux tout au long du parcours. Cette démarche ludique favorise l'inclusion des personnes handicapées qui découvrent ensemble le patrimoine historique de leur région.

► Caractéristiques

Du matériel est mis à la disposition des personnes : fauteuils roulants, casques amplificateurs et maquettes à lecture tactile. La visite est conduite par un guide à la voix claire et sonore. Le discours est intelligible et simplifié. Atout supplémentaire : l'accompagnateur transpose son discours en langue des signes de manière instantanée.

À l'origine, le programme s'adressait au public déficient visuel. Aujourd'hui, il propose des options qui répondent à tous les autres handicaps : auditif, physique, psychique et mental.



Porteur de la réalisation

Office de tourisme de Quintin communauté

6 place 1830

22800 Quintin

Marie-Christine Favennec

Tél. : 02 96 74 01 51

Mél : accueil@tourisme-quintin-communaute.fr

Dordogne 24

Adapter une bâtisse du XVIII^e siècle



► Présentation

La mairie de Périgueux, en Dordogne, devenue trop petite et vétuste, a été déplacée dans un hôtel particulier du XVIII^e siècle libéré par la chambre de commerce et d'industrie. Le nouveau bâtiment, situé en centre-ville, est idéal pour accueillir tous les services municipaux. C'est une construction ancienne qui possède de grandes qualités architecturales. Le maire a souhaité une accessibilité exemplaire pour le nouvel hôtel de ville. En accord avec l'architecte des Bâtiments de France, la commune a conservé les façades d'origine. L'intérieur et l'entrée du bâtiment ont été rénovés de manière importante, tout en préservant le cachet des lieux. L'aménagement intérieur existant a été repris de façon large : mise en place d'un ascenseur, d'une signalétique adaptée, etc. Les réalisations facilitent le guidage et l'orientation dans l'établissement pour l'ensemble des usagers, notamment par des marquages au sol et sur les portes. La mairie a opté pour l'établissement d'une extension avec rampe d'accès pour entrer dans le bâtiment.

► Caractéristiques

La commune a relevé le défi de l'accessibilité, tout en préservant le charme de l'ancienne bâtisse du XVIII^e siècle et son architecture historique. Les solutions apportées sont parfaitement intégrées à l'ensemble et n'apparaissent pas comme un traitement spécifique de l'accessibilité. L'esthétisme et l'excellente lisibilité du bâtiment sont à souligner. La mairie est adaptée à tous les types de handicap avec des solutions particulièrement intéressantes pour le handicap visuel. L'ensemble de la chaîne de déplacement a été pris en compte, sans rupture depuis l'extérieur jusqu'aux services. La concertation a été présente dès le début du projet. Chaque solution mise en œuvre relève d'une consultation avec le maître d'ouvrage, l'architecte, le service de l'accessibilité et les représentants des associations des personnes handicapées.



Porteur de la réalisation

Mairie de Périgueux

Hôtel de ville

43, rue Wilson

24000 Périgueux

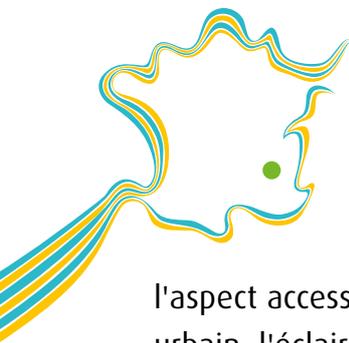
Émilie Coutellec

Tél. : 05 53 02 82 00

Mél : emilie.coutellec@perigueux.fr

La promenade des Jardins

Drôme 26



► Présentation

La ville de Saint-Paul-Trois-Châteaux a mis en œuvre un cheminement accessible à tous de plus de 2 500 m, qui constitue un important maillage piéton ceinturant le centre historique. Ce projet a été réalisé au travers d'une large concertation, dans un esprit de démocratie participative.

Cette approche globale, orientée sur la qualité d'usage, a fait ressortir

l'aspect accessibilité de la démarche : cheminements accessibles, réflexion sur le mobilier urbain, l'éclairage public, la signalétique, la signalisation verticale et horizontale, les espaces verts, etc. Cette réalisation a été le fait générateur déclenchant l'élaboration du plan de mise en accessibilité de la voirie et aménagements des espaces publics (PAVE) de la commune.

► Caractéristiques

Cet important travail s'inscrit dans le cadre d'un agenda 21 local et d'une réflexion globale dans l'élaboration du schéma général de circulation douce sur le territoire communal. Elle s'est appuyée sur les grands principes du développement durable : déplacements non polluants, prise en compte des déplacements utilitaires en modes doux de la population, durabilité des équipements générant d'importantes économies tant pour la collectivité que pour les usagers et une qualité et un confort d'usage pour tous. Le résultat a permis une mise en valeur du patrimoine touristique, générant des retombées économiques pour la collectivité.

L'accessibilité n'a pas été envisagée comme un objectif mais apparaît comme l'aboutissement naturel d'une démarche pragmatique, réfléchi et cohérente visant à améliorer la qualité d'usage de l'espace public pour tous. C'est bien l'esprit de la loi de 2005 qui est au cœur de ce projet, tant dans ses réalisations que dans la démarche qui a permis sa réalisation.



Porteur de la réalisation

Ville de Saint-Paul-Trois-Châteaux
CS 30044

26131 Saint-Paul-Trois-Châteaux

Jean-Luc Grenol

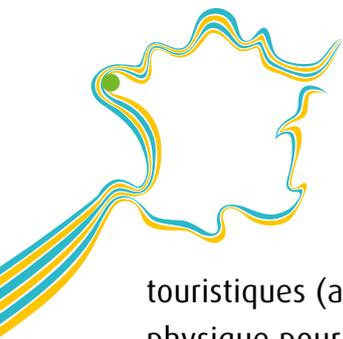
Tél. : 04 75 96 78 78

Mél : developpementdurable@mairie-saintpaultroischateaux.fr



Finistère 29

Aménagements des accès et des rives du canal en Finistère



► Présentation

La démarche initiée se veut globale et s'applique à la plupart des travaux d'infrastructures (passerelles de portes, maisons éclésières, ateliers, chemins de halage, zones de débarquement...) et à tous les aménagements touristiques (aires de repos, abris du canal, parcours et postes de pêche, parcours d'entretien physique pour seniors) du canal en Finistère de Nantes à Brest.

► Caractéristiques

L'objectif recherché est d'ouvrir un espace naturel et d'offrir des activités jusqu'à présent fermées aux personnes à mobilité réduite, tout en apportant du confort à tous les publics. L'analyse des besoins a permis d'identifier les attentes et les travaux à réaliser, y compris les plus compliqués comme la modification de la passerelle. La concertation menée avec les veilleurs du canal et les techniciens du syndicat autour du processus d'amélioration de l'accessibilité, sous le regard d'un observatoire de l'accessibilité des accès et des rives du canal en Finistère est un gage d'efficacité.

Si certains travaux sont lourds et complexes, de nombreuses actions entreprises dans le cadre de ce projet d'aménagement des rives du canal peuvent être considérées comme des « petits plus pouvant faciliter la vie de tous ».



Porteur de la réalisation

Syndicat mixte d'aménagement touristique
de l'Aulne et de l'Hyères
Maison éclésièrre de Bizernig
29520 Châteauneuf du Faou
Tél. : 02 98 73 40 31
Mél : smatah@wanadoo.fr



Lycée Yves-Thépot à Quimper

Finistère 29



Lauréat du comité départemental

► Présentation

Ce lycée, bâtiment repère de la ville, est composé d'un ensemble de bâtiments construits à différentes périodes. Sa mise en accessibilité était un vrai défi : pas de liaison avec la chaussée, de nombreuses pentes, un revêtement dégradé, des bâtiments éparses et des niveaux inatteignables pour une personne handicapée. Il convenait de lever les nombreux obstacles qui limitaient l'accès aux personnes à mobilité réduite à l'ensemble du site.

► Caractéristiques

La mise en accessibilité du lycée Yves-Thépot lors de sa restructuration a été un point nodal de la réflexion. Le cœur du projet a consisté à créer une tour-ascenseur. Celle-ci a permis de limiter les travaux sur l'existant, d'éviter une diminution des surfaces et a offert une signature à cet établissement. Cette tour largement vitrée permet une vue exceptionnelle sur la ville et sur l'Odéon. Sa forme ovale adoucit la barre très rigide du bâtiment connexe. Elle est composée d'un noyau central abritant l'ascenseur, qui en est la colonne vertébrale. Un escalier hélicoïdale vient s'y raccrocher. Les marches sont en porte-à-faux, ce qui rend l'ensemble très aérien. Des cellules photovoltaïques intégrées au vitrage servent de pare-soleil et dynamisent la façade. La voirie a été refaite, une rampe a été créée, les espaces extérieurs ont été repensés. Les salles de cours, les lieux de vie et l'internat sont maintenant accessibles. Tous les atouts ont été mobilisés : banque d'accueil, contrastes visuels, ascenseur, rampe, passerelle suspendue, leds dans la main courante, qui rendent les déplacements plus fluides. De plus, la cour centrale a été redessinée et réaménagée avec de nouveaux espaces paysagers, entièrement accessibles.



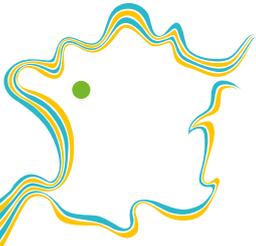
Porteur de la réalisation

Pierre Bleuzen, architecte
11, rue de Stéroudou
29390 Leuhan
Tél. : 02.98.82.52.08
Mél : aua@auabt.fr



Quand accessibilité rime avec sécurité

Ille-et-Vilaine 35



Lauréat
du jury national

► Présentation

Saint-Méloir-des-Ondes est une commune rurale de 4 000 habitants, traversée par un réseau de circulation dense. La mairie est allée au-delà des obligations de la loi de 2005 et a engagé une réflexion globale de développement de son cœur de ville. La démarche s'organise autour d'une idée forte : donner la priorité à l'accessibilité et à la sécurité des piétons. L'ensemble du plan de circulation a été revu, l'accessibilité des cheminements et la gestion des déchets repensés et l'encombrement des trottoirs et l'éclairage retravaillés. L'ensemble de la chaîne du déplacement a été prise en compte avec des adaptations pour les commerces, les bâtiments et la voirie. Les piétons peuvent désormais se déplacer en toute sécurité grâce, entre autres, au traitement des passages piétons et à l'agrandissement des trottoirs. Pour aller plus loin, la commune a également rendu les équipements publics accessibles. La suppression de tous les seuils des commerces est une des réalisations les plus remarquables. Un plan de circulation à sens unique a été retenu pour réduire la vitesse sur l'ensemble du secteur aménagé.

► Caractéristiques

Le projet a été géré de manière complète et pertinente, afin de créer un environnement sûr et agréable pour tous. La grande originalité de la démarche réside dans le fait que les élus ont veillé à rendre accessibles tous les commerces et les services situés dans le cœur de la ville. Il faut noter que la mairie a assumé elle-même les coûts de rénovation d'établissements privés, ce qui est une initiative rare en France. L'accessibilité est intégrée à un objectif plus général de confort et de sécurité pour tous les usagers, tant pour les piétons que pour les automobilistes. Il s'agit d'un aménagement global dans lequel l'accessibilité a été pensée de manière totalement intégrée.



Porteur de la réalisation

Commune de Saint-Méloir-des-Ondes

Place de la Mairie

35350 Saint-Méloir-des-Ondes

René Bernard

Tél. : 02 99 89 15 71

Mél : secretariatdumaire@saint-meloir-des-ondes.fr



Convivialité au cœur de la ville

La Maison du bois d'Artas

Isère 38



Lauréat du comité
départemental

► Présentation

La ville de Grenoble a réalisé une structure immobilière qui abrite, sous un même toit, des appartements et des services accessibles à tous, dans le quartier de Bonne, aux abords du centre-ville. La structure contient un établissement de 80 places pour personnes âgées dépendantes et 26 logements locatifs sociaux dont 15 adaptés pour les personnes handicapées. En plus de cet ensemble locatif, le bâtiment accueille le centre communal d'action sociale et un espace Convivi'âges. Géré par la ville, l'espace Convivi'âges est un lieu de vie et de rencontre entre les habitants qui réunit une antenne de la Maison des habitants du centre-ville et un pôle ressources pour le bénévolat. C'est aussi une plate-forme qui

offre de nombreux services tels que la permanence de professionnels, des espaces d'information sur les droits, un jardin pédagogique, etc. Cet équipement s'adresse à tous les habitants, quel que soit leur âge : ludothèque pour les petits, temps de convivialité pour les anciens, aides aux familles... La participation des habitants à des initiatives locales est soutenue grâce à l'appui de professionnels (agents de développement local, animateurs, actions portées par la MDPH).

► Caractéristiques

La chaîne du déplacement est prise en compte dans son ensemble. Des aménagements facilitent l'accès vers les services de proximité et les transports. La démarche répond à une volonté de favoriser l'accès au logement et d'offrir des appartements qui correspondent à l'attente des personnes âgées et des personnes handicapées, notamment du point de vue financier. La concertation a débuté dès la conception avec un programme de travaux adapté, un travail avec les associations, des revues de projet régulières et des visites de logement témoin et la création d'une charte de partenariat entre les différents réservataires. Les aménagements ont été développés suivant une logique de haute qualité d'usage. Affichant l'ambition de tisser des liens avec tous les usagers, la résidence est un lieu de proximité, ouvert à tous et favorisant le vivre ensemble.



Porteur de la réalisation

Société d'habitation des Alpes – Pluralis

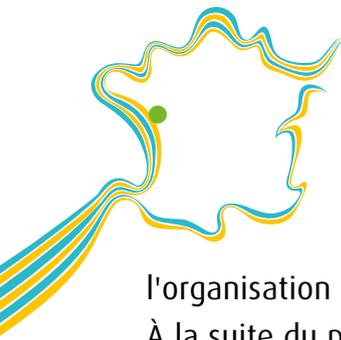
74 cours Becquart-Castelbon

38500 Voiron

Didier Monnot

Tél. : 04 76 67 24 24

Mise en œuvre du PAVE à Sainte-Luce



► Présentation

Sainte-Luce-sur-Loire, une des 24 communes de l'agglomération nantaise, a vu sa population multipliée par 3 en 30 ans et compte aujourd'hui 14 000 habitants. Les enjeux de maîtrise de l'étalement urbain et

l'organisation des déplacements sont au cœur de la gestion de cette ville.

À la suite du plan de déplacement urbain et du plan de mise en accessibilité de la voirie et de l'espace public (PAVE) élaborés à l'échelle de la métropole, la commune a adopté un plan des déplacements doux avec création de nouvelles pistes cyclables, un PAVE avec les travaux de mise en sécurité de la voirie retenus et préparé l'arrivée du Chronobus.

Sainte-Luce-sur-Loire décrit le PAVE comme le document de référence qui présente un état des lieux de l'accessibilité de la commune, des propositions de travaux d'amélioration de l'accessibilité, leur chiffrage et leur programmation. Il vient compléter l'important travail de mise en accessibilité de la ville réalisé par ailleurs.

► Caractéristiques

La commune s'est engagée à mettre en œuvre le PAVE dès que des travaux sont prévus sur la voirie et les espaces publics afin d'améliorer l'accessibilité. Un comité spécifique a été constitué avec le président des commerçants, des membres du comité consultatif handicap, des représentants d'associations de personnes handicapées et des citoyens motivés par la démarche. Le PAVE a été élaboré suite à un important travail de concertation réalisé avec les associations et les usagers. L'identification des difficultés a été opérée à l'occasion de visites du terrain communes avec les techniciens de la ville et de Nantes métropole. Ces travaux ont permis de construire un référentiel partagé. C'est dans ce cadre que les priorités ont été dégagées et chiffrées. Un programme très précis des travaux a été planifié sur quatre années. Le centre-ville a pu être traité en premier, les travaux d'accessibilité ont été réalisés.



Porteur de la réalisation

Mairie de Sainte-Luce-en-Loire

BP 88109

44981 Sainte-Luce-en-Loire Cedex

Anna Coluccia

Tél. : 02 40 68 16 25

Mél : a.coluccia@sainte-luce-loire.com

Saint-Barthélémy-d'Anjou – La baleine bleue

Maine-et-Loire 49



► Présentation

La ville était dotée d'une piscine de plein air construite en 1970, rénovée en 1992. L'objectif de l'équipe municipale a donc été de proposer un centre aquatique ouvert à tous, mais en conservant ce site très fréquenté qui a une belle image auprès de ses utilisateurs. Grâce à un travail de concertation très poussé, un nouveau centre, bien conçu et équipé, est maintenant à disposition de tous. Il est particulièrement fréquenté par les adhérents d'associations de personnes handicapées et les élèves handicapés et polyhandicapés de trois instituts sur des plages horaires réservées.

► Caractéristiques

Ce nouveau centre est le fruit d'un long travail de réflexion mené depuis 2007. Il a permis la rénovation des bassins extérieurs, des plages et du toboggan. Un tout cohérent a ainsi pu être créé en intégrant les équipements préexistants dans le projet, en réutilisant les parties communes et en proposant une piscine couverte. Tout a été repensé et conçu pour permettre un usage pour tous :

- les circulations ont été réhabilitées en intégrant un contraste de texture, toutes les pentes et les devers ont été travaillés, les pédiluves sont accessibles en fauteuil ;
- les cabines de déshabillage et la douche à l'italienne sont équipées pour le transfert ;
- tous les bassins sont équipés d'une rampe et d'une main courante périphérique ;
- les bassins sportifs sont équipés d'un dispositif de mise à l'eau ;
- des dispositifs particuliers sont mis à disposition : deux fauteuils roulants pour aller aux bassins, un lève-personne destiné au transfert de fauteuils, un fauteuil de mise à l'eau, un chariot douche pour les personnes en position couchée sans oublier une table à langer surbaissée. Des bandes podotactiles et des contrastes visuels complètent l'équipement et la signalétique est doublée en braille.



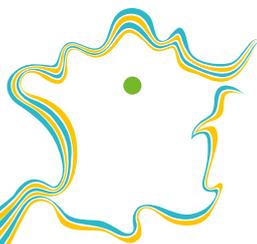
Porteur de la réalisation

Madame Gernais,
directrice générale des services
Hôtel de ville
33, place Jean XXIII
49180 Saint-Barthélémy-d'Anjou
Tél. : 02 41 96 12 80
Mél : f.gernais@ville-stbarth.fr



Conception universelle à la médiathèque

Oise 60



Lauréat du jury
national

► Présentation

Conçue en 1990, la médiathèque de Beauvais est au cœur du réseau de 5 médiathèques de la région du Beauvaisis, desservant 31 communes et 82 500 habitants. Dès sa construction, la médiathèque était partiellement accessible. La Communauté d'agglomération du Beauvaisis a mené une opération de rénovation pour la rendre accessible à tous. Le bâtiment et ses abords ont été repensés dans une démarche globale. À cette occasion, des travaux d'agrandissement et de restructuration ont été réalisés. Les services n'ont pas été oubliés : accessibilité numérique du lieu et amélioration des conditions d'accueil de tous les publics. L'organisation spatiale et la lisibilité ont été prises en compte. Un travail étendu a été mené sur la signalétique, le matériel informatique, la largeur des cheminements intérieurs et extérieurs, l'installation de rampes intérieures, etc. Parmi les solutions les plus remarquables, on note le réhaussement général de la cour, en pavés Napoléon, qui permet d'accéder en autonomie au bâtiment, l'aménagement de l'accueil principal du bâtiment, une réflexion sur l'ensemble du mobilier intérieur : la banque d'accueil offre un confort d'usage et un service tant pour les usagers que pour le personnel.

► Caractéristiques

Cette intervention a fait l'objet d'une réflexion préalable importante. Une concertation à grande échelle a réuni, entre autres, des personnes handicapées et des représentants d'usagers, tant valides qu'handicapés. Le principe de conception universelle a été au cœur de la réflexion de l'architecte, pour trouver des solutions d'usage optimales au bénéfice de tous. Le projet s'inscrit dans une démarche de coproduction entre le gestionnaire et son équipe. Les agents ont été invités à s'exprimer sur leurs attentes et celles du public. La signalétique et la numérisation d'un grand nombre d'ouvrages sont deux points forts de la réalisation. Les usagers sont unanimes : la médiathèque est « moderne, fonctionnelle, lumineuse et connectée ».



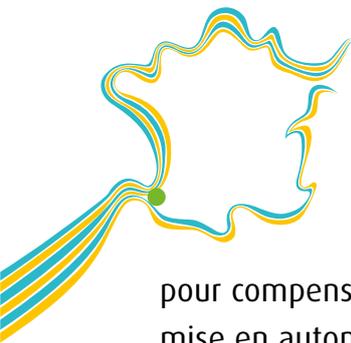
Porteur de la réalisation

Communauté d'agglomération du Beauvaisis
Mairie de Beauvais, services techniques
70, rue du Tilloy 60000 Beauvais
Sabine Burzynski
Tél. : 03 44 10 52 62
Mél : sburzynski@beauvais.fr



Pyrénées-
Atlantiques 64

Le hameau Bellevue à Salies-de-Béarn



► Présentation

Le hameau Bellevue accueille, dans un arboretum, 60 jeunes ayant des difficultés motrices. Il a été nécessaire, du fait de la mise aux normes d'accessibilité d'un pavillon, de construire un bâtiment supplémentaire pour compenser la suppression de 4 lits. Ce fut l'opportunité de dédier cet espace à une mise en autonomie renforcée des jeunes. L'ensemble des partenaires a souhaité dépasser la réglementation pour privilégier le confort et a pris le temps nécessaire de la réflexion en associant les professionnels de l'établissement et les jeunes résidents. Le projet répond aux objectifs de l'accessibilité universelle, les lieux ont été conçus et aménagés pour que tout le monde ait le même accès, les mêmes possibilités de parcours et de confort, sans distinction.

► Caractéristiques

L'architecture proposée repose sur une simplicité volumétrique adaptée à l'usage en liaison avec le projet d'établissement. Pour favoriser l'apprentissage de l'autonomie :

- la porte du studio donne sur un espace extérieur « public » ;
- la pièce à vivre, espace commun, s'ouvre sur une terrasse bénéficiant du soleil du soir ;
- les quatre studios traversants proposent une partie sommeil, une partie travail ;
- une coursive extérieure abritée dessert les quatre chambres et la pièce à vivre.

La réglementation a servi de minima afin d'apporter du confort à tous :

- les largeurs des circulations et des portes sont systématiquement élargies à 210 et 100 cm ;
- les fenêtres avec des allèges basses permettent de voir dehors et loin en position assise ;
- les sanitaires sont proposés accessibles à droite et à gauche ;
- les couleurs contrastées permettent le repérage des appareillages et de l'espace ;
- les murs sont habillés de plinthes hautes en bois pour renforcer la protection aux chocs ;

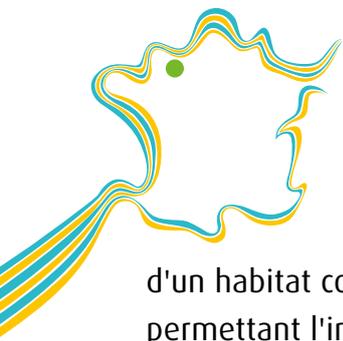
Le confort de perception de l'espace est un atout esthétique. Les prestations qualitatives, envisagées dès la conception, n'ont généré aucun surcoût.



Porteur de la réalisation

Luc Claverie et Florence Champiot, architectes
8, rue de l'Église
64510 Baliros
Tél. : 09 63 65 99 42
Mél : luc.claverie@laposte.net

Seine-Maritime 76



Mixité sociale et intégration des personnes handicapées à Ti-Hameau

► Présentation

Le projet Ti'Hameau au Havre s'attache à l'élaboration et la mise en œuvre d'un habitat collectif accessible et mixte entre personnes valides et personnes handicapées, permettant l'intégration dans la cité de personnes ayant un handicap moteur lourd. 12 des 25 logements sont réservés aux personnes handicapées et 1 est réservé au service d'auxiliaires de vie qui intervient 24 heures sur 24, 365 jours par an chez les locataires handicapés.

► Caractéristiques

Afin d'être accessibles au plus grand nombre, ces logements sont à caractère social. Ce projet habitat a fédéré, entre autres, le conseil municipal, le conseil général et la Maison départementale des personnes handicapées de Seine-Maritime, des associations de personnes handicapées, le centre communal d'action sociale et l'hôpital Flaubert.

Ce projet est axé sur les « petits plus » permettant la circulation, dans la plus grande autonomie possible, dans les parties communes des résidents et usagers : portes coulissantes et sans seuil à l'entrée de l'immeuble, déclenchement de l'ouverture de la porte de l'appartement par un badge actif dans un périmètre de 2 à 3 mètres, largeur des circulations horizontales de 1,50 mètre, éclairage automatique par détecteur de mouvement, portes des appartements préadaptées pour simplifier la motorisation de celles-ci si nécessaire, etc.

L'ascenseur répond aux règles d'accessibilité générales et il dispose d'une double commande : l'une classique et l'autre sans fil par une téléthèse infrarouge accompagnée d'un système de commande adapté aux possibilités de son utilisateur, rendant ainsi l'ascenseur accessible à tous. Le service d'auxiliaire de vie est financé par les locataires handicapés, par mutualisation de trois heures de leurs heures de plan de compensation du handicap.



Porteur de la réalisation

Alter Domus

320 Le Val

Entrée A

14200 Hérouville-Saint-Clair

Henri Le Pargneux

Tél. : 02 31 47 73 77

Mél : henri.lepargneux@ti-hameau.com

Aménagement du quai Belu à Amiens

Somme 80



► Présentation

Le quai Bélu, aménagé entre 1987 et 1988, est un lieu de promenade devenu, au fil des années, la vitrine du quartier Saint-Leu. Il participe d'un ensemble urbain important magnifié par la silhouette de l'évêché et le

surplomb de la cathédrale gothique classée au patrimoine mondial de l'Unesco.

Avec le temps, des dysfonctionnements croissants, comme le pavage et les irrégularités des sols devenus très inconfortables pour les piétons et personnes à mobilité réduite, l'emprise des terrasses des restaurateurs, la pose anarchique de décoration et supports tels les porte-menus des restaurants, la nécessité de disposer, pour les pompiers, d'une ouverture à l'ouest du quai Bélu pour les passages des véhicules d'intervention ont amené la ville d'Amiens à élaborer un nouveau projet d'aménagement du quai, prenant en compte les nouvelles réglementations, dont l'accessibilité.

► Caractéristiques

Les travaux et aménagements ont porté sur la création d'une allée de passage de 4 mètres, libre de tout obstacle, ainsi que de l'ouverture de l'accès ouest du quai Bélu, la mise en sens unique du pont de la Dodane accompagnée d'un gabarit de chaussée réduit à 3,50 mètres, ne laissant pas de possibilité au stationnement. Des bornes automatiques limitent l'accès voiture aux seuls ayants droit. Les revêtements de sol ont été choisis en concertation entre la ville et ses services techniques, et des représentants de la commission accessibilité. Les associations de personnes handicapées ont été force de proposition et ont apporté leur expertise d'usage en conciliant les améliorations d'accessibilité et les contraintes topographiques et financières. La commune a d'ores et déjà programmé les travaux de mise en conformité de la voirie et des espaces publics jouxtant les entrées des établissements recevant du public pour achever cette réalisation. Les commerçants et les restaurateurs constatent déjà une fréquentation accrue de ce lieu, et donc un gain économique perceptible.



Porteur de la réalisation

Ville d'Amiens

BP 2720

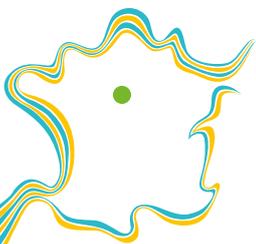
80027 Amiens Cedex 1

Catherine Girard

Tél. : 03 22 97 12 50

Mél c.girard@amiens-metropole.com

Les lieux de vie partagée, une alternative à l'institution



Lauréat du comité
départemental

► Présentation

L'objectif de l'association Simon de Cyrène est de proposer, par un modèle innovant, une alternative à l'institution et développe des lieux de vie partagée pour les personnes handicapées cérébro-lésées et les personnes valides. Chaque maison partagée de 550 m² accueille, autour d'un salon, d'une cuisine et d'une salle à manger communs, 6 studios pour personnes handicapées, 4 studios pour des assistants et un appartement pour un couple d'hôte salarié. Elles permettent à toute personne accueillie d'habiter chez elle, sans être seule, d'intégrer un lieu d'intimité, un lieu de vie partagée et un espace ouvert au cœur de la ville.

► Caractéristiques

Ce système est un modèle économique innovant. Il attire de nombreux investisseurs sociaux et donateurs. Le résident paie son loyer avec son aide au logement et les rémunérations des assistants sont assurées grâce à la prestation de compensation du handicap (PCH).

Les assistants sont soit rémunérés, soit des bénévoles qui partagent, sur une période d'une ou deux années, la vie de la communauté. Ils apportent une notion de gratuité, de volontariat et d'amitié privilégiée pour l'épanouissement de chacun. Une équipe de professionnels encadre et accompagne le projet et l'animation des lieux de vie.

Chaque studio pour les personnes handicapées a une surface de 30 m². L'espace partagé de 300 m² permet aux résidents d'inviter les personnes seules du quartier autour d'une table d'hôte, d'atelier d'artistes, de cinéclub, de fêtes, etc.

Cette réalisation met en avant plusieurs dimensions qui s'entrecroisent, notamment une dimension économique (coûts évités pour la société), sociale (lutte contre l'exclusion, développement d'un modèle de vivre ensemble) et sociétale (pacte citoyen).



Porteur de la réalisation

Association Simon de Cyrène

5 place du Clos-Montholon

92240 Malakoff

Laurent de Cherisey

Tél. : 01 82 83 27 26

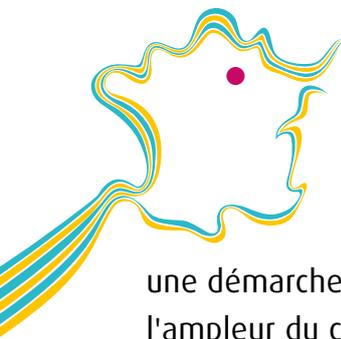
Mél : laurentdecherisey@simondecyrene.org

Démarches locales



Élaboration des PAVE de 42 communes

Aisne 02



► Présentation

La communauté de communes du Pays de la Serre s'est engagée dans une démarche volontaire d'élaboration des PAVE des 42 communes membres pour faire face à l'ampleur du chantier que représente l'élaboration du PAVE pour chacune des communes rurales concernées et par un esprit de coordination des différents acteurs concernés par la question sur son territoire.

► Caractéristiques

La démarche de la communauté de communes du Pays de la Serre repose sur trois principes généraux : réalisation d'un état des lieux de l'existant, concertation avec les acteurs concernés et établissement d'une programmation des travaux nécessaires. Elle est génératrice d'économie d'échelle et de cohérence à l'échelon du territoire.

Un PAVE a été réalisé pour chaque commune. Chaque PAVE, accompagné d'un mémento recensant l'essentiel des normes à respecter en matière d'accessibilité, et d'un outil de programmation permettant d'envisager une mise en accessibilité progressive de la voirie et des espaces publics sur le territoire, a été remis au maire concerné. Ces outils permettent une prise en compte systématique du PAVE communal dans les programmes de travaux et dans les documents d'urbanisme, ainsi que la gestion progressive à l'échelle de la commune, de la mise en accessibilité. Ils prennent en compte les difficultés techniques, financières et dues à l'existant qui se posent aux communes pour la mise en accessibilité globale. Les communes sont incitées à mettre en oeuvre la mise en accessibilité de façon progressive, réaliste et efficace afin de toujours faciliter le quotidien de chacun.



Porteur de la réalisation

Communauté de communes du Pays de la Serre

BP 31

02270 Crécy-sur-Serre

Dominique Potard

Tél. : 03 23 80 77 22

Mél : contact@paysdelaserre.fr

Bouches-
du-Rhône 13

Mise en accessibilité des entrées d'immeubles

► Présentation

Pilotée par la communauté d'agglomération du Pays d'Aix, cette action vise à favoriser la mise en accessibilité d'entrées d'immeubles existants ainsi que de leurs abords immédiats. Le recensement de logements accessibles, effectué dans le cadre des missions de la commission intercommunale d'accessibilité aux personnes handicapées (CIAPH), a permis à la Communauté d'agglomération du Pays d'Aix (CPA) d'évaluer l'état du parc de logements et d'estimer les coûts nécessaires à l'amélioration de l'accessibilité.

Un dispositif innovant a été mis en place, qui consiste à octroyer une subvention aux bailleurs couplée à un fonds de concours destiné aux communes, complétée par le traitement par son service transports de l'accessibilité des arrêts de bus. Cette initiative permet d'impulser une réelle dynamique et d'améliorer le traitement des interfaces essentielles au maintien de la continuité de la chaîne de déplacement.

► Caractéristiques

La mise en place d'une telle démarche incite à initier ou renforcer la coordination des acteurs impliqués pour le traitement d'une interface souvent problématique de la chaîne du déplacement (liaison transports en commun-rue-entrée d'immeuble) et apporte une réponse concrète à la continuité de cette chaîne. Le fait de proposer une aide financière et opérationnelle permet de traiter de manière concrète l'interface entre les logements sociaux existants et leur environnement proche. Le pilotage de l'action par la CPA, également en charge de l'animation de la CIAPH, a facilité la mise en place d'un travail partenarial en interne et en externe.

Le programme local de l'habitat prévoit une poursuite de cette expérimentation à hauteur de 45 entrées d'immeubles par an de 2015 à 2018.



Porteur de la réalisation

Communauté d'agglomération du Pays d'Aix

CS 40868

13626 Aix-en-Provence

Gérard Geraci

Tél. : 04 42 93 85 09

Mél : ggeraci@agglo-paysdaix.fr

Des travaux en toute accessibilité



► Présentation

L'association CRIC et le bureau d'études associatif Entre mains et terres (EMET) ont été mobilisés pour garantir l'accessibilité pendant les travaux d'une période de cinq mois sur la place Saint-Georges à Toulouse. Malgré des fermetures ponctuelles de voie, des changements de trottoirs et des routes temporairement réservées aux piétons, des inversions de sens de circulation, autant de péripéties sur ce chantier à géométrie variant dans le temps, les passants et habitants devaient continuer à pouvoir accéder aux prestations offertes par les commerces.

► Caractéristiques

Afin de préserver l'accessibilité, le bureau d'études associatif EMET, qui emploie des personnes handicapées, a été régulièrement présent pour assurer la sensibilisation du personnel qui réalise les travaux et la médiation avec les passants et les commerçants.

Chaque semaine, un technicien accessibilité a participé à la réunion de chantier qui se tenait avec l'ensemble des équipes : ces réunions ont permis d'échanger sur les solutions possibles, vérifiées quelques jours plus tard par un technicien.

Cette démarche pragmatique et la compétence du bureau d'études EMET ont été reconnues puisque des commerçants l'ont sollicité pour réaliser les diagnostics de leurs locaux.



Porteur de la réalisation

Association CRIC

19, place de la Croix-de-Pierre

31076 Toulouse

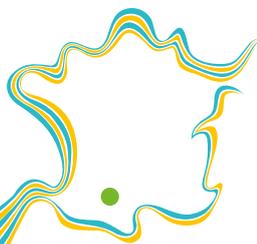
Franck Deletoille

Tél. : 05 62 48 40 00

Mél : franck.deletoille@cric.asso.fr

De la cohérence en région toulousaine

Haute-Garonne 31



Lauréat
du jury national

► Présentation

La Communauté urbaine de Toulouse métropole est un établissement public de coopération intercommunale (EPCI) qui regroupe 37 communes sur un territoire de 459 km². Elle compte 710 763 habitants, dont 400 000 à Toulouse. La ville a constaté un manque d'homogénéité du traitement de l'accessibilité sur l'ensemble du territoire. Un schéma directeur de la voirie et des espaces publics (SDAVE) a été réalisé avec pour objectif d'assurer la cohérence communautaire en la matière.

Le schéma vise à aider les 37 communes de la communauté urbaine à élaborer leur propre plan d'aménagement de la voirie et des espaces publics (PAVE). Afin de faciliter la réalisation des PAVE dans les communes de la communauté urbaine qui n'en disposaient pas encore, Toulouse métropole – en association avec la ville de Toulouse – a initié une démarche communautaire visant à construire une cohérence communautaire en matière d'accessibilité.

► Caractéristiques

Il s'agit d'une excellente démarche à promouvoir dans la mesure où la mise en place de l'accessibilité a fait l'objet d'une réflexion à l'échelle de la communauté urbaine. Cette volonté politique a été mise en œuvre grâce à une concertation soutenue avec l'ensemble des acteurs concernés par le bâti et les usagers, dont les représentants des personnes handicapées. Un pilotage efficace a permis la réalisation de cette volonté politique. L'utilisation d'outils pertinents de suivi de projet ainsi que l'allocation de moyens importants ont contribué à la réussite du projet.



Porteur de la réalisation

Communauté urbaine de Toulouse métropole
et Ville de Toulouse
Bâtiment Marengo-Ovale
1, place de la Légion-d'Honneur
31000 Toulouse
Brigitte Grasset
Tél. : 05 81 91 74 18
Mél : brigitte.grasset@toulouse-metropole.fr



Hérault 34

Un groupe de suivi pour veiller à la qualité



► Présentation

La question du contrôle de l'application des actions prévues dans le cadre du schéma directeur d'accessibilité des services de transport collectif a trouvé une réponse originale à Béziers, à travers la création d'un groupe suivi qualité, réunissant la communauté d'agglomération et la ville de Béziers, les services municipaux, des associations de personnes handicapées et l'opérateur de transport.

► Caractéristiques

Le groupe de suivi qualité est chargé de suivre et de valider les aménagements des points d'arrêt. En amont, il vérifie la conformité des travaux avec la charte d'aménagement qui a été élaborée en concertation avec les associations de personnes handicapées. En phase de travaux, il assure un suivi du respect des plans et en fin de travaux, une validation de l'aménagement par un test pour chaque type de handicap.

Outre les aménagements de points d'arrêt, le groupe de suivi qualité est mobilisé, en application de la charte, lors de l'élaboration de nouveaux documents d'information ou pour tester du matériel roulant en période de nouvelles acquisitions.



Porteur de la réalisation

Communauté d'agglomération Béziers Méditerranée

CS 30 567

34536 Béziers Cedex

Caroline Darchieux

Tél. : 04 99 41 34 17

Mél : carolinedarchieux@beziers-agglo.org

Des arrêts de bus intelligents

Indre 36



Sélection du jury national

► Présentation

La Communauté d'agglomération castelroussine s'étend sur 497 km² et compte 78 600 habitants répartis sur 15 communes. Depuis la signature en 2003 de la charte nationale de l'accessibilité, de nombreux aménagements ont été réalisés, qui vont être mis en place pour faciliter le quotidien des personnes handicapées dans les transports en commun.

La voirie est progressivement adaptée pour faciliter les déplacements des personnes à mobilité réduite, des bandes podotactiles ont été mises en place, des feux sonores équipés de balises sonores ont été installés. Le secteur du transport a vu l'apparition de planchers bas, de rampes électriques et de places réservées aux personnes handicapées. Un service Handibus, dédié aux personnes plus lourdement handicapées, dessert à la demande les 15 communes de l'agglomération. C'est dans le cadre de

cette politique d'amélioration de l'accessibilité que l'agglomération castelroussine a décidé de mettre en place des arrêts de bus pour tous.

► Caractéristiques

L'étude des 443 arrêts de bus de l'agglomération, réalisé par le cabinet Mobhilis, a mis en évidence les éléments positifs (bonne desserte, réseau connu et reconnu, informations homogènes et lisibles), mais aussi les points à améliorer : quelques quais absents, bordures trop basses, manques de repérage tactile, arrêts en encoche. Le coût global d'une mise en accessibilité a conduit à retenir une autre stratégie : mettre en accessibilité les lignes principales et les arrêts importants, ainsi qu'au minimum un arrêt de bus par commune avec en complément la mise à disposition d'Handibus. 216 arrêts de bus seront mis en accessibilité d'ici fin 2015 sur tout le territoire : ils se situent sur les lignes les plus fréquentées, dans les endroits où les personnes à mobilité réduite se rendent le plus souvent et proches des différents services. Tout ce travail a été réalisé en concertation avec les associations de personnes handicapées.



Porteur de la réalisation

Communauté d'agglomération castelroussine
Hôtel de Ville - BP 509
36012 Châteauroux
Danielle Ebras
Tél. : 02 54 08 34 26
Mél : communication@ville-chateauroux.fr



Inovaccess Grenoble 2013

Isère 38



► Présentation

De 2010 à 2013, la ville de Grenoble a déployé, sur une partie de son territoire, un programme expérimental : Inovaccess. Ce projet visait à faciliter l'accès à l'emploi des personnes handicapées en améliorant l'accessibilité de la chaîne du déplacement. Cette démarche innovante soutenue financièrement par l'Agefiph a été concrétisée par la mise en place d'un partenariat riche et d'un accompagnement poussé de l'ensemble des entreprises publiques et privées présentes sur le périmètre.

► Caractéristiques

Une importante communication a été mise en place à l'attention du grand public pour une sensibilisation au handicap. L'ensemble des acteurs locaux, qu'ils soient d'envergure nationale ou internationale, ont été approchés, entre autres, par des publications ciblées et colloques, témoignant là d'une volonté forte de partager les enseignements.

Sur le plan technique, différents types d'accompagnement ont été proposés aux bénéficiaires du projet : aide à la réalisation de diagnostics d'accessibilité, assistance à la programmation des interventions, possibilité d'activer une phase d'avant-projet dans le cas d'opérations complexes, appui technique dans le cas de création de locaux neufs ou d'extension, sensibilisation et conseil personnalisé.

Cette démarche globale concrétise une approche extrêmement innovante de l'accessibilité, en croisant l'accès à l'emploi et la continuité de la chaîne du déplacement. Les enseignements tirés de cette opération ont été largement valorisés et permettent d'envisager de nouvelles pistes pour améliorer l'accès à l'emploi des personnes handicapées.



Porteur de la réalisation

Délégation régionale AGEFIPH

Handigo

6 rue du Plat

69000 Lyon

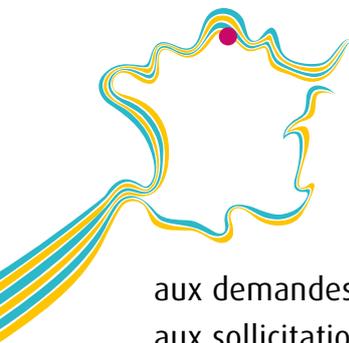
Pierre Revol

Tél. : 04 78 39 20 11

Mél : pierre.revol@inovaccess-grenoble.com

Le service Autonomie handicap à Dunkerque

Nord 59



► Présentation

Impliquée depuis de nombreuses années dans le domaine du handicap, la Communauté urbaine de Dunkerque a souhaité mettre en place un service Autonomie handicap afin de répondre de manière transversale aux demandes croissantes des acteurs du territoire. Deux personnes sont chargées de répondre aux sollicitations, d'informer et de coordonner l'action des acteurs sur les projets pilotés par la communauté. Elles travaillent en collaboration avec l'ensemble des acteurs concernés par la chaîne du déplacement. En interaction avec les collectivités, la commission intercommunale d'accessibilité aux personnes handicapées (CIAPH) et les partenaires institutionnels, ce service se situe au cœur de la concertation et assure une prise en compte globale des usagers dans les différents projets d'aménagement. Il insuffle une culture commune de l'accessibilité en portant un regard croisé sur tous les types de déficiences. Il garantit également la cohérence des aménagements et des actions à l'échelle de l'intercommunalité.

► Caractéristiques

Le fait que ce service soit à la fois en charge de l'animation de la CIAPH et de l'assistance technique en accessibilité est une force qui permet de faire le lien entre les projets et les besoins des usagers. Il permet :

- une vision centrée sur l'utilisateur de manière générale ;
- un travail en profondeur s'appuyant sur la CIAPH, et en lien avec de nombreux acteurs internes et externes ;
- la production de solutions innovantes.

Cette organisation illustre parfaitement le rôle que peut jouer un service réellement transversal à l'échelle d'une agglomération, pour améliorer la prise en compte des besoins des usagers. Elle est totalement reproductible ou adaptable dans toutes les communautés urbaines ou d'agglomération.



Porteur de la réalisation

Communauté urbaine de Dunkerque

BP 85530

59386 Dunkerque Cedex 1

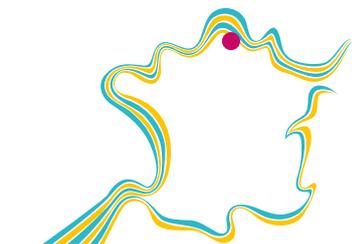
Valérie Schutt

Tél. : 03 28 62 72 42

Mél : valerie.schutt@tud.fr

Bâtir une cité nouvelle

Nord 59



Lauréat
départemental

Lauréat du jury
national

► Présentation

L'Université catholique de Lille a développé un projet de quartier nouveau accessible à tous, construit sur la commune de Lomme, dans le département du Nord, sur un espace de 130 hectares. Le lieu est proche de l'hôpital Saint-Philibert, rattaché à l'université. Ce quartier, appelé Humanité, rassemble en un même lieu des services, des logements, des commerces et des pôles sanitaires et sociaux. Les espaces publics ont été pensés pour répondre aux attentes des personnes handicapées. C'est un projet étendu qui anticipe de manière globale les questions liées à tous les handicaps, au vieillissement de la population et à la dépendance. Les réalisations garantissent un confort d'usage optimal. Un soin particulier a été apporté à la voirie afin d'assurer la sécurité et la fluidité des déplacements piétons : priorité donnée aux modes de circulation doux, vélo et marche, attention portée au repérage facile des entrées de bâtiments, utilisation de revêtements contrastés sur les trottoirs et à élimination totale des marches et des seuils pour plus de sécurité.

Les constructeurs des parcelles privées ont bénéficié d'une formation pour garantir une qualité d'usage égale dans les bâtiments et assurer la cohérence de l'ensemble.

► Caractéristiques

Humanité est un quartier moderne, innovant et dynamique. Il favorise la mixité des populations. Il abrite à la fois des personnes âgées, des familles, des personnes handicapées et des étudiants. Dans l'enceinte de la cité, l'ensemble des habitants est mis sur un pied d'égalité et les conditions de vie sont confortables pour tous. L'Université catholique de Lille a construit un partenariat de qualité avec les communes et les collectivités des environs. Elle s'est improvisée aménageur d'espace public et s'est appuyée sur un bureau d'études spécialisé dans le handicap pour imaginer un projet novateur. Un des points forts est l'accessibilité intégrée dès l'origine, créant ainsi un espace harmonieux où les dispositifs sont invisibles et incorporés à l'ensemble.



Porteur de la réalisation

Université catholique de Lille

BP 109 59016 Lille Cedex

Timothée Verhille

Tél. : 03 59 30 25 87

Mél : timothee.verhille@univ-catholille.fr



Schéma directeur d'accessibilité des lycées de la région Alsace

Bas-Rhin 67



► Présentation

Dans le cadre de la mise en accessibilité de ses 73 lycées, la région Alsace a souhaité mettre en place une démarche volontaire de schéma directeur d'accessibilité, basée sur les diagnostics réalisés en 2009. Cette démarche globale s'est appuyée à la fois sur les acteurs locaux en charge de la voirie et des transports, sur les acteurs du monde de l'éducation, sur les services de la région et sur les usagers – élèves et associations de personnes handicapées.

► Caractéristiques

La participation de ces acteurs, à travers les comités technique et de pilotage, a permis à la région de construire une stratégie de mise en accessibilité intégrant à la fois les contraintes techniques et budgétaires et les besoins de l'ensemble des usagers d'accéder aux formations dispensées, quel que soit leur handicap. Cette analyse croisée des besoins et des priorités a permis à la région d'élaborer une programmation visant une accessibilité aussi complète que possible en 2020.

Les acteurs ont dépassé la contrainte de l'échéance réglementaire et se sont appuyés sur un panel d'acteurs institutionnels et techniques (CEP, agents d'entretien des lycées) ainsi que sur les usagers pour analyser les priorités. Parallèlement à la constitution d'un schéma directeur solide avec une programmation et un plan de financement, un référentiel de travaux a été élaboré et des actions pédagogiques globales sont en cours d'élaboration.



Porteur de la réalisation

Région Alsace

BP 91006

67070 Strasbourg Cedex

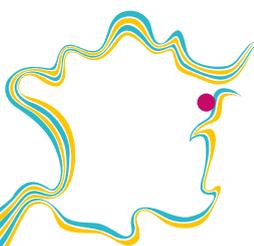
Philippe Antoine

Tél. : 03 88 15 66 08

Mél : philippe.antoine@region-alsace.eu

Une ville agréable

Bas-Rhin 67



Lauréat du comité
départemental

Lauréat du jury
national

► Présentation

La ville de Strasbourg mène depuis plusieurs années une politique d'amélioration du cadre de vie, notamment en matière d'accessibilité, autour de la notion de « ville agréable à vivre ». Strasbourg anticipe également le vieillissement de la population. En effet, la proportion des personnes âgées de plus de 75 ans est en augmentation dans la ville. L'objectif des actions menées est d'offrir un meilleur cadre de vie aux personnes handicapées, aux personnes âgées et plus généralement à tous les citoyens dans leur ensemble. L'accessibilité est un enjeu fondamental de cette politique globale. Toute la chaîne du déplacement est prise en compte, notamment par la mise en place de transports collectifs accessibles, d'une politique de stationnement réservé, d'un développement des modes de circulation doux comme le vélo et la marche. La voirie est un espace sécurisé. Un soin particulier a été apporté à la conception d'un réseau de tramway accessible à tous par, entre autres,

l'installation d'une rampe d'accès et de places réservées pour les fauteuils roulants. Il faut noter que Strasbourg fut la première ville à se doter, en 1994, d'un tramway à plancher intégral. Cela constitue une initiative pionnière.

Les actions sont portées par un réseau de correspondants accessibilité dont le travail est réparti par thématiques. Les correspondants en charge de chaque thème sont associés, à chaque fois, à des associations de personnes handicapées représentant tous les types de handicap.

► Caractéristiques

La démarche est globale et cohérente : les adaptations en matière de handicap s'inscrivent dans l'ensemble des missions et des politiques publiques portées par la ville. Strasbourg mène une politique de long terme, avec le souci constant de faire progresser la question de l'accessibilité et d'améliorer les solutions déjà mises en place. Les nombreuses actions menées par la ville sont ancrées dans les pratiques quotidiennes des usagers.



Porteur de la réalisation

Ville de Strasbourg
1, parc de l'Étoile 67076 Strasbourg
Catherine Ott
Tél : 03 88 60 99 55
Mél : catherine.ott@strasbourg.eu



La mise en accessibilité des lycées de la région Rhône-Alpes

Rhône 69



► Présentation

Dans le cadre de son plan régional en faveur de l'égalité entre les personnes handicapées et les personnes valides, la région Rhône-Alpes a mis en place une action pour la mise en accessibilité de ses 267 lycées dès 2006.

► Caractéristiques

Suite à la réalisation des diagnostics d'accessibilité et à l'octroi d'une enveloppe de 51 M€, la programmation des travaux et les priorités ont été élaborées dans le cadre d'une démarche originale de concertation avec l'ensemble des acteurs du domaine.

Le groupe de travail constitué a pu valider une approche intégrant une accessibilité raisonnée dans les bâtiments existants, ainsi que des critères de priorités comme la fréquentation, le lien avec les transports collectifs, les enseignements, etc. Au-delà des travaux de mise en accessibilité, les aménagements réalisés permettent d'améliorer le confort de tous les usagers, tant par une amélioration des conditions de travail pour le personnel d'entretien que des déplacements facilités pour les élèves en situation de handicap temporaire.

La concertation mise en place dans le cadre de cette action est exemplaire à la fois du point de vue de la qualité de l'implication des membres du groupe, mais également au regard de l'étendue des personnes associées à la démarche : élus régionaux, représentants des rectorats, représentants de l'Observatoire national de la sécurité et de l'accessibilité des établissements d'enseignement, proviseurs, associations de personnes handicapées, associations de parents d'élèves, direction départementale des territoires.

Enfin, l'analyse des priorités entre les établissements et l'élaboration d'un programme solide avec un plan de financement confère à cette action une base solide, garante de résultats.



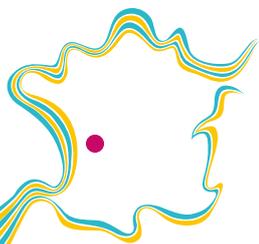
Porteur de la réalisation

Conseil Régional Rhône-Alpes
 Direction de l'immobilier des lycées
 CS 20033
 69269 Lyon Cedex 02
 Pascale Olivier
 Tél. : 04 26 73 41 23
 Mél : polivier@rhonealpes.fr



Sport et loisirs en Pays thouarsais

Deux-Sèvres 79



Lauréat du comité
départemental

Lauréat du jury
national

► Présentation

Le Syndicat mixte du Pays thouarsais rassemble 42 communes, réunies en trois communautés de communes, dans le département des Deux-Sèvres. Le site, essentiellement rural, accueille des manifestations sportives importantes. Le syndicat s'est engagé, aux côtés de la région Poitou-Charentes, à intégrer les personnes handicapées aux activités de sport et de loisirs de la région thouarsaise. La mise en place d'un agenda 22 territoire accessible – un ensemble de 22 règles en faveur des personnes handicapées, définies par l'ONU et centrées sur les activités physiques et de loisirs – a permis la réalisation de cette volonté locale. La démarche est fondée sur trois principes : agir dans une approche globale du handicap, assurer la cohérence territoriale et développer les partenariats. De nouveaux services sont rendus disponibles aux personnes handicapées : sorties

estivales, aménagement de sentiers de randonnées, baignades accessibles en piscine et en plein air, présence de bénévoles formés pour accompagner les usagers pendant la pratique d'activités sportives, pontons de pêche, etc.

► Caractéristiques

La particularité du projet réside dans l'inclusion très vaste des différents acteurs. Le syndicat a mis en place une concertation de qualité entre les responsables du monde du handicap, les élus du territoire, la région Poitou-Charentes et le département des Deux-Sèvres. Le projet a été réalisé dans une ambition cohérente avec une approche globale et non parcellaire du handicap, sur la base d'un diagnostic et la mise en place d'actions avec de nombreux partenaires, en fonction du type d'opération. Les personnes handicapées sont impliquées à chaque étape du processus, dans les réunions de concertation et sur le terrain.



Porteur de la réalisation

Syndicat mixte du Pays thouarsais

BP 192 - 79104 Thouars Cedex

Florence Foucher

Tél. : 05 49 66 68 68

Mél : tourisme@pays-thouarsais.com



Tarn-et-Garonne 82

Évaluation des installations accueillant des sportifs handicapés



► Présentation

Les conditions d'accessibilité aux installations sportives restent trop souvent problématiques pour faciliter l'accès à la pratique sportive pour les personnes handicapées. La fédération départementale handisport de Tarn-et-Garonne a procédé à une évaluation des installations sportives les plus fréquentées du département et des conditions de pratiques sportives pour les personnes handicapées. Elle a élargi son analyse à toutes les problématiques que peuvent rencontrer une personne handicapée et une personne à mobilité réduite dans un espace dédié au sport. Il s'agissait, pour elle, de sensibiliser les collectivités locales et de les inciter à faire évoluer l'accessibilité à ces lieux et des locaux et équipements eux-mêmes.

► Caractéristiques

Pour mener à bien cette démarche sur une période d'une année, la fédération a recruté et formé une personne en fauteuil ayant une grande expérience du handisport. 50 équipements sur 30 communes ont été visités : 36 gymnases et salles multisports, 14 salles polyvalentes dans lesquelles au moins une activité sportive est pratiquée.

La démarche visait à estimer le degré d'accessibilité et d'usage des différents espaces tels que la desserte en transport en commun, le stationnement, les cheminements extérieurs et intérieurs, l'entrée du bâtiment et l'espace d'accueil, les sanitaires destinés au public, l'espace des vestiaires et des douches et sanitaires, l'emplacement réservé au public, les espaces annexes, etc.



Porteur de la réalisation

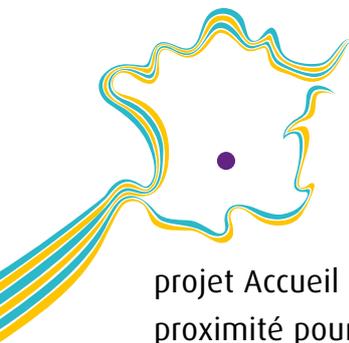
Comité départemental Handisport
de Tarn-et-Garonne
4 rue des Doreurs
82000 Montauban
Jean-Dominique Beucher
Tél. : 06 88 14 72 67
Mél : jdbeucher@free.fr

Nouvelles approches, nouveaux regards

Pour que chacun passe,
libérez l'espace!



Cantal 15



Le projet Accueil de la chambre des métiers et de l'artisanat du Cantal

► Présentation

La chambre des métiers et de l'artisanat du Cantal a mis en place le projet Accueil (Artisans, Commerçants, Créateurs d'Une accEssibilité éLargie) afin de faire rimer proximité pour tous avec accessibilité pour tous. Il apparaît important d'informer les adhérents – 40 % sont des artisans du secteur du bâtiment – des nouvelles dispositions réglementaires et de les accompagner dans la compréhension des textes et leurs enjeux et de les sensibiliser à l'accessibilité et aux opportunités économiques représentées par ce nouveau marché (de la mise en accessibilité du bâti au maintien à domicile des personnes).

► Caractéristiques

Une enquête menée en 2012 auprès des commerces a permis de hiérarchiser les priorités. Il ressort une absence de culture de l'accessibilité, une ignorance sur les organismes d'aide et d'accompagnement (direction départementale des territoires, conseil général, conseil régional, etc.) et une méconnaissance de la démarche globale d'accessibilité (diagnostic des ERP, traitement des interfaces, etc.). L'implication des membres de la chambre à la mise en accessibilité a révélé que les entreprises peuvent pleinement s'intégrer dans une démarche citoyenne, participer à la vie de la cité, tout en y trouvant un intérêt économique indispensable à leur mobilisation, notamment par la valorisation des compétences locales.



Porteur de la réalisation

Chambre des métiers et de l'artisanat du Cantal
CS 9511
15005 Aurillac Cedex
Olivier Poulhes
Tél. : 04 71 45 65 09
Mél : olivier.poulhes@cma-cantal.fr

Cahier de recommandations pour l'accessibilité des ERP



► Présentation

En matière de bâti, la ville de Toulouse compte 740 établissements recevant du public (ERP) dont 115 d'entre eux sont considérés comme accessibles avec confort d'usage et 225 accessibles en autonomie sans confort d'usage. Pour s'assurer de la mise en accessibilité des ERP existants, la ville a mis en œuvre une démarche de programmation pluri-annuelle de travaux sur la période 2012-2014, accompagnée d'un outil pour favoriser la prise en compte cohérente de l'accessibilité du bâti sur le territoire : le cahier de recommandations réglementaires et d'usage pour l'accessibilité des bâtiments.

► Caractéristiques

L'objectif est de proposer un guide pédagogique à l'ensemble des acteurs du bâti autour de cette démarche axée sur l'accessibilité, le confort d'usage et la sécurité.

Cette démarche est organisée en quatre temps :

- élaboration du cahier de recommandations ;
- présentation du cahier de recommandations aux principaux acteurs concernés ;
- formation de l'ensemble des acteurs internes de la ville de Toulouse ;
- insertion du cahier de recommandations à chaque marché bâtiment.

L'élaboration de cet outil a été l'occasion pour la ville de fédérer, autour de cette démarche, non seulement l'ensemble des acteurs mais aussi les usagers représentés par les associations de personnes handicapées. Entre janvier et avril 2013, 75 personnes, agents ou partenaires de la ville de Toulouse, ont reçu une formation de deux jours.



Porteur de la réalisation

Mairie de Toulouse

Place du Capitol

31000 Toulouse

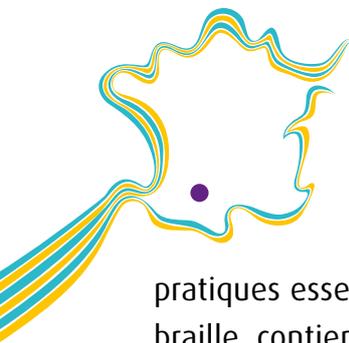
Frédérique Yvenat

Tél. : 05 61 22 29 24

Mél : frederique.yvenat@mairie-toulouse.fr

Tournefeuille au doigt et à l'œil

Haute-Garonne 31



► Présentation

Dans le cadre de la charte ville-handicap, le centre communal d'action sociale de Tournefeuille a réalisé un plan-guide de la ville pour les personnes mal et non voyantes, contenant toutes les informations pratiques essentielles. Ce document, édité en deux versions, l'une en gros caractères, l'autre en braille, contient de plus les plans en relief des trois principaux quartiers de la ville.

► Caractéristiques

Le plan-guide a été élaboré avec un souci constant de pragmatisme et d'efficacité. Ainsi, les entrées des ERP sont repérables sur les plans grâce à des encôches, les passages piétons sont mentionnés ainsi que les places de stationnement.

De nombreux détails comme les symboles de représentation, l'épure du dessin, la texture du papier utilisé et la mise au point de la technique de thermoformage ont été trouvés en séance de travail réunissant les personnes handicapées, le CCAS et les services municipaux.

Des citoyens aveugles ou malvoyants ont pu tester des prototypes : quelques ajustements ont été opérés pour faciliter l'utilisation du document.

L'enthousiasme de la réussite du projet de guide s'est propagé à la commission communale pour l'accessibilité aux personnes handicapées : à chaque problème évoqué, des solutions sont recherchées.



Porteur de la réalisation

Centre communal d'action sociale
de Tournefeuille

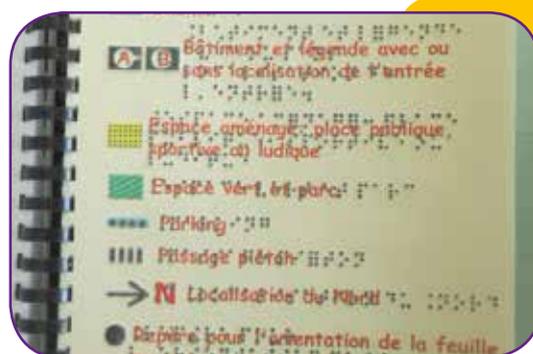
Place de la Mairie

31170 Tournefeuille

Max Giroud

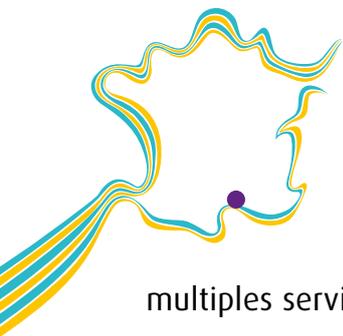
Tél. : 05 62 13 21 09

Mél : max.giroud@mairie-tournefeuille.fr



Kiosky

Hérault 34



► Présentation

La commune de Palavas-les-Flots a mis en place un kiosque de plage à vocation de services multiples, pour accueillir, orienter et rendre service à tout public.

Kiosky se veut un concept urbain innovant répondant aux prescriptions de la loi du 11 février 2005, à savoir utile pour tous, sans exception. Il apporte de multiples services à tous les citoyens dans le cadre du programme La mer pour tous.

► Caractéristiques

La commune a exprimé la volonté de remettre au goût du jour les services personnalisés pour tous les publics (personnes handicapées, SDF, cyclistes...) par le biais d'une aide humaine et d'un service gratuit. Ainsi, les plaisanciers handicapés et familles accompagnant des personnes handicapées peuvent bénéficier de douches et sanitaires adaptés, d'un espace bébés et enfants adapté, d'un local outillage vélo et fauteuil et de la présence, pendant la saison estivale d'un agent municipal durant toute la journée.



Porteur de la réalisation

CAPEB Hérault

Maison de l'Artisanat

44 avenue Saint-Lazare

34965 Montpellier Cedex 2

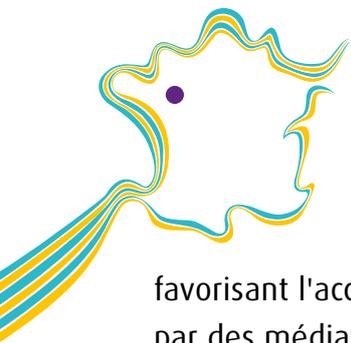
Bernard Maurin

Tél. : 04 99 77 22 89

Mél : pascal.christol@capeb-herault.fr

Coordonner et faire connaître l'offre culturelle accessible

Ille-et-Vilaine 35



► Présentation

L'information sur l'offre culturelle accessible est la porte d'entrée dans la chaîne de l'accessibilité culturelle. À cet effet, un Guide de l'accessibilité à la vie culturelle rennaise a été élaboré pour recenser toutes les initiatives favorisant l'accès à la culture des personnes dont le handicap nécessite une adaptation de l'offre par des médiateurs humains ou des supports techniques.

► Caractéristiques

Outre le recensement des moyens spécifiques permettant aux personnes handicapées visuelles, auditives et mentales d'accéder aux œuvres et aux prestations culturelles, ce guide contient également un annuaire des référents accessibilité des différents acteurs culturels et l'agenda des rendez-vous accessibles – autant d'informations utiles pour les professionnels du handicap. Outil en direction des personnes handicapées, ce guide est distribué sur des supports accessibles (numérique, braille, audio). Cet outil a par ailleurs favorisé la mise en réseau des acteurs culturels, leur montée en compétence sur les questions d'accessibilité et la création d'un groupe de travail accessibilité et culture.



Porteur de la réalisation

Ville de Rennes

CS 23122

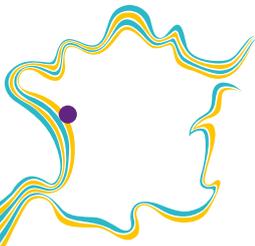
35031 Rennes Cedex

Nathalie Ribet

Tél : 02 99 86 60 54

Mél : n.ribet@agglo-rennesmetropole.fr

Un macaron contre le stationnement gênant



Lauréat du comité départemental

► Présentation

Suite à la réalisation des plans de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics, la communauté de communes d'Erdre et Gesvres a identifié le stationnement gênant des véhicules sur trottoir et sur passage piéton comme un obstacle récurrent à la continuité des cheminements piétons. Les communes peuvent rendre la voirie et les espaces publics accessibles, mais ces comportements rendent ces efforts inefficaces. Les membres de la commission intercommunale pour l'accessibilité aux personnes handicapées ont mis en place une campagne de sensibilisation des automobilistes en infraction et créé un macaron de 18 cm, contre le stationnement gênant, à apposer sur le pare-brise des véhicules impliqués.

Ce travail a mobilisé la participation des élus, des personnes handicapées et à mobilité réduite et des représentants d'usagers tout au long du processus.

► Caractéristiques

La réalisation de ce macaron avait plusieurs objectifs :

- faire prendre conscience aux automobilistes de la gêne induite par leur comportement aux personnes à mobilité réduite et plus largement aux piétons ;
- informer les habitants des 12 communes de la communauté de communes de son engagement en faveur de l'accessibilité.

Le macaron est apposé par les élus municipaux afin de montrer la volonté politique et d'accentuer la démarche locale. L'organisation des campagnes de sensibilisation a été relayée par le biais du magazine intercommunal, des gazettes municipales ou lors de conférences de presse. Cette opération de sensibilisation traite un problème généralement résolu par l'implantation disgracieuse et coûteuse de potelets, barrières ou autres plots.



Porteur de la réalisation

Communauté de communes d'Erdre et Gesvres
1 rue Marie-Curie
Parc d'activités La Grand'Haie
44119 Grandchamp-des-Fontaines
Florian Pichelin
Tél. : 02 40 12 32 89
Mél : florian.pichelin@cceg.fr

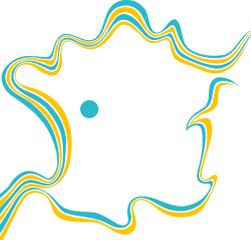


Un service à dimension humaine

Maine-et-Loire 49

► Présentation

Le Comité de liaison pour les personnes handicapées, association représentative de tous les types de handicaps, a créé un service « Accueil habitat adapté », dont les actions sont aujourd'hui reprises par le service accueil logement – Angers Loire Métropole. Il s'agit d'un service unique d'information et d'orientation pour la région angevine. L'accueil est personnalisé : les personnes exposent leur situation, leurs besoins et les circonstances particulières dans lesquelles elles se trouvent à un interlocuteur unique chargé de les renseigner. L'objectif du service est d'apporter un soutien et une orientation aux personnes handicapées dans leur recherche d'habitat adapté. Les difficultés spécifiques de chaque personne sont prises en compte, afin de trouver le logement le plus adéquat parmi l'offre proposée par les bailleurs sociaux de la région. Le service recueille l'ensemble des demandes. Cela permet de constituer une base de données rassemblant les informations sur les besoins des demandeurs et d'adapter l'offre de logements en fonction des attentes.



Lauréat du jury national

► Caractéristiques

Le service accueil logement – Angers Loire Métropole est un service de proximité et un lieu unique d'accueil et d'information en matière de logement adapté. Un des atouts majeurs de la démarche réside dans sa dimension sociale et humaine. En plus de recenser et de qualifier les demandes de logements, la cellule offre la possibilité d'un contact et d'une écoute directe avec un interlocuteur au téléphone ou sur place. La concertation globale a rassemblé de nombreux partenaires autour du comité de liaison : des élus, des techniciens et des usagers. La réalisation a été pensée en amont et basée sur une étude des lacunes et des besoins en matière de logements adaptés. Une évaluation a été menée en mai 2011, après la mise en place du dispositif. Les bailleurs et les usagers ont montré leur satisfaction générale.



Porteur de la réalisation

Service Accueil logement – Angers Loire Métropole

68 rue du Mail 49100 Angers

Catherine Palussière

Tél. : 02 41 05 50 55

Mél : catherine.palussiere@angersloiremetropole.fr



Accéder aux soins par une meilleure coordination des acteurs

Nord 59



► Présentation

En 2012, la ville d'Armentières s'est dotée d'une commission armentéroise pour l'accessibilité des personnes handicapées (CAAPH) qui a mis en place quatre groupes de travail, dont un spécifique au vivre ensemble. Une problématique prioritaire a été identifiée, à laquelle il convenait de répondre de manière différenciée selon les publics, notamment pour les personnes handicapées mentales : l'accès à la prévention et aux soins. La réponse apportée par la CAAPH est une solution transversale : celle d'un travail en réseau et d'une meilleure coopération entre les acteurs sanitaires et médico-sociaux.

► Caractéristiques

La stratégie d'action de la ville d'Armentières s'appuie sur trois axes :

- favoriser l'accès des personnes handicapées à la prévention en proposant des actions d'éducation pour la santé adaptées ;
- améliorer l'information, la formation et la coordination des acteurs intervenant dans le champ sanitaire et médico-social ;
- favoriser l'accès aux soins des personnes handicapées mentales par le recours du dispositif bilan de santé, un bilan gratuit et spécialement adapté.

La ville d'Armentières a, dans ce projet, joué un rôle de médiateur, permettant une meilleure coordination et coopération des acteurs sanitaires et médico-sociaux. En s'appuyant sur les dispositifs existants, les ressources partenariales et la méthodologie du travail en réseau, une dynamique est enclenchée quant à l'amélioration de l'accès à la prévention et aux soins des personnes handicapées.



Porteur de la réalisation

Ville d'Armentières

Place du Général-de-Gaulle

59280 Armentières

Bernard Haesebroeck

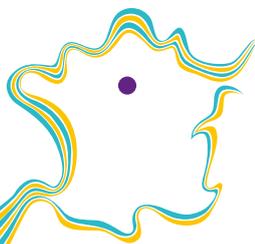
Tél : 03 20 50 03 93

Mél : spsh@ville-armentieres.fr



Cinéma pour tous

Paris 75



Lauréat du comité
départemental

Lauréat du jury
national

► Présentation

Le cinéma est un des loisirs culturels les plus populaires. Pourtant, certains publics se sont éloignés des salles de cinéma en raison de leur différence. Les personnes autistes, polyhandicapées ou plus largement ceux dont le handicap induit des troubles du comportement sont réticents à se rendre à une projection de film dans une salle publique, par crainte des regards extérieurs. L'association Ciné-ma différence propose de rendre des séances de cinéma accessibles à tous, grâce à un dispositif axé sur le handicap. Ce procédé est disponible dans 24 salles en France et une en Belgique. Des adaptations techniques sont mises en place : niveau sonore abaissé, extinction progressive des lumières, absence de publicité, etc. Mais le dispositif repose essentiellement sur des moyens humains. Le bon déroulement de la projection en salle est assuré par des bénévoles formés qui garantissent un accueil chaleureux et un accompagnement du début à la fin de la séance. Les spectateurs sont informés des spécificités de la séance lors de l'achat du billet. Chaque nouveau membre partenaire du réseau s'engage autour d'une charte pour garantir la même qualité d'offre dans toutes les salles et le respect d'un public fragile. L'aspect financier n'a pas été oublié : l'association a mis en place un tarif réduit.

► Caractéristiques

Le dispositif de séances adaptées offre la possibilité à des publics éloignés de la culture de venir voir un film en famille ou avec leurs accompagnateurs. L'objectif est, pour ces personnes, de bénéficier d'un moment de détente partagé. Les personnes handicapées assistent à la séance dans une salle de cinéma en milieu ordinaire en même temps que les spectateurs valides. La rencontre est bénéfique des deux côtés. Les personnes handicapées peuvent s'habituer en toute tranquillité aux règles d'une salle de cinéma. Cette initiative favorise également la mixité et permet le « cinéma pour tout le monde ».



Porteur de la réalisation

Association Ciné-ma différence

7 rue Desprez 75014 Paris

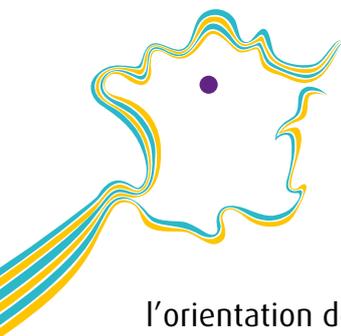
Catherine Morhange

Tél. : 01 71 20 22 64

Mél : catherine.morhange@cinemadifference.com



Paris 75



Formation à l'accueil et à l'orientation des personnes handicapées mentales

► Présentation

La mairie du 6^e arrondissement de Paris a fait former son équipe à l'accueil des personnes handicapées et mis en place des dispositifs pour favoriser l'orientation des personnes handicapées mentales (plan, guide, etc.). La formation a été assurée par l'APEI, une association pour personnes handicapées mentales.

► Caractéristiques

Il s'agit de la troisième mairie d'arrondissement à suivre cette formation après celles des 15^e et 16^e arrondissements. 75 membres du personnel et 4 élus ont suivi des séances de 3 heures. 16 familles sont venues témoigner du handicap de leur enfant, adolescent ou adulte, pour enrichir le dialogue.

La rédaction d'un guide du citoyen simple, facilement compréhensible, est en cours. Un plan d'action 2013-2014 de réalisations simples, faciles à mettre en place et ne nécessitant pas de budget important a été élaboré. Il concerne, entre autres, la signalétique notamment à base de pictogrammes et une information facile à lire et facile à comprendre.

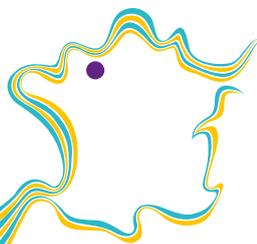


Porteur de la réalisation

Les Papillons Blancs de Paris – APEI 75
Association parisienne de parents et amis
de personnes handicapées mentales
85 rue Lafayette
75009 Paris
Madame Solange FRANTZ
Tél. : 01 42 80 43 42
Mél : solange.frantz@laposte.net

Découverte et partage à la médiathèque

Seine-Maritime 76



Lauréat du comité
départemental

► Présentation

Les médiathèques d'Elbeuf-sur-Seine et de Cléon ont mené des réflexions d'ordre pédagogique pour accueillir séparément des résidents d'un foyer des Papillons blancs.

À travers ce travail commun, plusieurs objectifs sont poursuivis :

- familiariser ces personnes handicapées mentales avec l'espace médiathèque et leur apprendre les règles qui lui sont propres ;
- amener les participants à réfléchir sur un thème précis et à conceptualiser ;
- leur apprendre à s'exprimer devant d'autres personnes, notamment des collégiens ;
- faire participer les résidents à des événements culturels tous publics.

► Caractéristiques

Les médiathèques d'Elbeuf-sur-Seine et de Cléon et un collège voisin ont développé des modalités d'animation culturelle plus pédagogiques, ludiques et interactives, allant au-delà des traditionnels écrit, lecture et théâtralisation de l'écrit : confection et échanges d'objets (des « petits trésors »), de messages secrets dans des bouteilles (ce qui a renforcé les liens entre les différents groupes), tour du monde virtuel, temps d'échange entre les résidents handicapés et les collégiens sur leur production respective, à savoir un livre et des dessins.

Une culture véritablement pour tous, faisant tomber toutes les barrières psychologiques liées à l'écrit, n'a pu se concrétiser que par un engagement, sur plusieurs années, des équipes des deux médiathèques et de l'animateur du foyer des Papillons blancs.



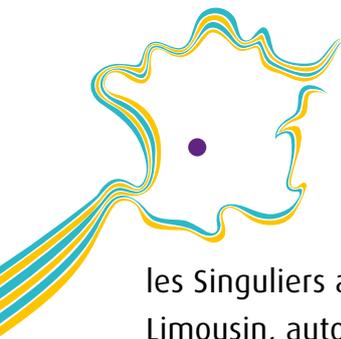
Porteur de la réalisation

Ville d'Elbeuf-sur-Seine
Hôtel de ville
BP 300
76503 Elbeuf-sur-Seine
Audrey Dmitroff
Tél. : 02 32 96 94 13
Mél : audrey.dmitroff@mairie-elbeuf.fr



Haute-Vienne 87

Promotion des spectacles vivants pour tous les publics



► Présentation

« Dans tous les sens » a été initié par un collectif de metteurs en scène, les Singuliers associés, sur mission de la direction régionale des affaires culturelles (DRAC) du Limousin, autour de la promotion et de la diffusion du spectacle vivant pour les publics éloignés de la culture, et plus particulièrement les personnes présentant un handicap sensoriel, dans les principaux lieux de diffusion en région Limousin.

► Caractéristiques

C'est une démarche très complète, qui vise à faire venir ou revenir des publics éloignés de la culture vers les salles de spectacles. Elle s'adresse tout particulièrement aux personnes handicapées sensorielles, la mise en accessibilité des bâtiments étant prise en compte au niveau des dossiers d'autorisation de travaux par les propriétaires. La concertation a été menée avec tous les partenaires du secteur, qu'ils soient associations de personnes handicapées, professionnels accompagnant ces personnes, artistes valides ou handicapés, spécialistes de la diffusion des spectacles.



Porteur de la réalisation

Les Singuliers associés

23 A boulevard Saint-Maurice

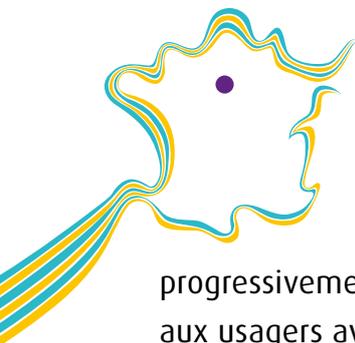
87000 Limoges

Caroline Saux

Tél. : 05 55 79 38 87

Mél : singuliersassocies@gmail.com

Hauts-de-Seine 92



Un caisson mobile interactif pour expliquer le fonctionnement des feux sonores

► Présentation

Depuis cinq années, les carrefours à feux de la ville de Nanterre sont progressivement équipés de modules sonores dans les caissons piétons, afin de permettre aux usagers aveugles ou malvoyants de pouvoir se déplacer en meilleure sécurité. Le caisson pédagogique pour les malvoyants est un outil pédagogique, interactif, transportable pour sensibiliser tous les publics.

► Caractéristiques

Actuellement, 90 carrefours sont équipés de modules sonores, ce qui représente 324 traversées piétonnes et donc 648 modules sonores. Une première réunion officielle a été organisée, en 2009, pour la remise des 26 premières télécommandes aux usagers aveugles ou malvoyants. La direction des infrastructures de la ville a souhaité que l'attribution d'une télécommande soit accompagnée d'une explication pédagogique et d'une mise en situation.

Le principe est de transformer un caisson piéton en un outil pédagogique à destination des personnes aveugles ou malvoyantes ainsi qu'à l'ensemble des autres usagers. De nombreux échanges ont lieu au cours de ces formations qui sont aussi des moments de sensibilisation au handicap visuel.



Porteur de la réalisation

Mairie de Nanterre

88 rue du 8 Mai 1945

92000 Nanterre

Pascal Gignac

Tél. : 01 47 29 53 40

Mél : pascal.gignac@mairie-nanterre.fr

LA DÉLÉGATION MINISTÉRIELLE À L'ACCESSIBILITÉ

Elle veille au respect des règles d'accessibilité, coordonne et assure la cohérence des actions menées par le ministère dans ce domaine.

Soucieuse d'une meilleure intégration des personnes handicapées, elle veille à créer les conditions du dialogue, par un travail d'écoute et d'échange avec tous les acteurs de l'accessibilité, notamment les associations de personnes handicapées, pour faire émerger les synthèses nécessaires au déploiement de la politique d'accessibilité



Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie
Ministère du Logement, de l'Égalité des territoires et de la Ruralité
Délégation ministérielle à l'accessibilité

Tour Pascal A
92055 La Défense Cedex
Tél. 01 40 81 21 22
www.developpement-durable.gouv.fr - www.territoires.gouv.fr